LES JUIFS ET LE TALMUD (PREMIERE PARTIE)

Morale et Principes Sociaux des Juifs d'après leur livre saint : le Talmud

FLAVIER BRENIER

AVANT-PROPOS

Aucun problème ethnique ou religieux ne s'est posé, à travers l'Histoire, d'une manière plus générale, plus continue et plus obsédante que le problème Juif. Aussi loin qu'on se reporte depuis que les Juifs sont campés au milieu des nations – et cette manière de vivre est bien antérieure pour eux à l'époque où les armées romaines leur infligèrent ce qu'on appela « la dispersion » – on trouve les Juifs en lutte avec tous les peuples qui les ont reçus dans leur sein. Les convulsions de cet éternel conflit emplissent une partie de l'Antiquité et tout le Moyen-Âge. Dans les temps modernes, si la lutte entre l'élément juif et les éléments chrétiens et musulmans revêt un caractère d'acuité moindre, c'est qu'Israël a eu l'habileté de cacher son agression, jadis presque toujours directe, sous mille masques habilement fabriqués. Mais qu'on soulève au hasard l'un de ces masques, et, sous le péril qui menace chaque peuple dans sa sécurité nationale, dans sa prospérité matérielle, dans sa liberté religieuse ou dans sa paix sociale, presque toujours on trouvera le Juif.

C'est le Juif, en effet, qui a modifié les conditions d'existence économique des nations, en créant un système financier qui lui permet d'accumuler, à plaisir, les ruines publiques ou privées. C'est le Juif qui a déchaîné, en dix pays, la persécution antichrétienne, pour assouvir la haine séculaire de sa race contre les serviteurs du Christ. C'est le Juif qui a mis le feu à l'édifice social en semant l'idée collectiviste dans le monde par le moyen de ces agitateurs et théoriciens hébreux qui s'appelèrent Karl Marx, Lassalle et Singer en Allemagne ; Neumayer, Adler et Aaron Libermann en Autriche ; Fribourg, Léon Frankel et Haltmayer, en France ; James Cohen en Danemark ; Dobrojanu Ghéréa, en Roumanie ; Kahn, Lion et Samuel Gompers, aux États-Unis (1).

C'est le Juif qui est, dans le monde entier, derrière toutes les entreprises de dépravation morale dans le domaine artistique ou littéraire. C'est le Juif, enfin, qui a successivement servi d'espion contre toutes les puissances assez imprudentes pour lui faire accueil.

Ce formidable travail de corruption et de destruction, constamment poursuivi à travers les siècles, pose un point d'interrogation qui n'a pu être effacé jusqu'ici. *Quelle force mystérieuse a transformé la race juive en ce" fléau de Dieu » dont nous venons, à grands traits d'esquisser le rôle ?...* Voilà la question qui se présente fatalement à l'esprit quand on a étudié l'œuvre funeste d'Israël depuis plus de deux mille ans.

En effet, ces Juifs, que les circonstances actuelles, comme leur histoire passée, nous révèlent si complètement étrangers à·l'idéal que nous honorons, ces Juifs, qui ne savent être grands que dans la haine, hardis que dans la rapine et satisfaits que dans la souillure répandue à flots autour d'eux, ces Juifs sont cependant les authentiques descendants des Hébreux des premiers âges, de ceux que la divine Providence choisit entre tous les hommes pour en faire « le peuple de Dieu ». Cette religion du Messie, dont ils persécutent aujourd'hui les fidèles, après avoir crucifié le Messie lui-même, c'est celle-là même qui a nourri de ses espérances leurs premiers ancêtres : seuls de tous les peuples, ils en reçurent le dépôt, et « Abraham tressaillit de joie à la pensée qu'il verrait le jour du Rédempteur » (2).

Comment l'or pur s'est·il changé en plomb ? Comment « le peuple de Dieu » est-il devenu la nation maudite ? Comment les Juifs, qui vivaient depuis tant de siècles dans l'attente du Juste, l'ont-ils crucifié quand il s'est montré à eux ? Comment ceux dont les pères avaient reçu, sur le Sinaï, le Décalogue de justice et d"amour, l'ont-ils remplacé par la loi de haine, de meurtre et de vol qui les régit aujourd'hui et s'appelle LE TALMUD ?... Voilà ce qu'il nous a paru nécessaire d'expliquer avant d'aborder, d'après les sources les plus sûres, !'examen du Talmud lui-même et des conséquences qu'entraîne l'adoption de sa morale.

Nous allons donc, dans une étude historique appuyée sur des faits que nous croyons irréfutables, indiquer comment s'opéra la corruption d'Israël, quel terrain propice cette corruption rencontra dans les défauts ethniques particuliers à la race juive, et quels facteurs politiques rendirent le Juif infidèle à sa mission, le conduisant au Déicide d'abord, à la lutte traditionnelle et séculaire contre le Christianisme ensuite. On aura ainsi la clef d'une énigme autour de laquelle se déroule la politique du Monde depuis deux mille ans.

PREMIERE PARTIE

Chapitre I – Les anciennes apostasies d'Israël

Nous avons dit que la corruption religieuse des Juifs fut favorisée par des défauts ethniques qui leur étaient particuliers. Ils semble bien, en effet, que la descendance de Jacob n'ait pas attendu longtemps pour démériter des promesses divines. A l'heure même où commençait leur existence nationale, et où l'Éternel, par la voix de Moïse, les appelait à la possession de la Terre Sainte, les Hébreux sentaient au fond de l'âme une inclination invincible pour le culte des faux dieux de l'Orient. Ce culte avait pour eux de tels attraits qu'ils profitaient de la moindre occasion favorable, telle que l'absence momentanée du législateur que la Providence leur avait donné, pour relever les idoles proscrites et leur rentre les honneurs interdits. Les descendants de Jacob font éclater cet état d'esprit dès les premières pages de l'EXODE, où Jéhova accumule cependant les miracles en faveurs du peuple qu'il s'est choisi.

Un épisode bien connu rend sensible cette apostasie de cœur des Hébreux sortis d'Égypte, qui se hâtent de renier le Dieu auquel ils doivent leur libération. Israël campe au pied du mont Sinaï, retentissant de tonnerre et environné d'éclairs, sur lequel Moïse reçoit en tremblant les tables de la Loi. Le législateur redescend vers ses compatriotes et leur apporte le témoignage de la protection divine. Il les trouve dansant autour du Veau d'Or, qu'ils ont réclamé dès que Moïse a été absent, et que leur a fabriqué Aaron, son propre frère... Devant ce prompt reniement, l'Écriture fait prononcer à l'Éternel ces paroles amères : « Je vois que ce peuple est un peuple au cou raide ... » (3).

C'est un mot qui reviendra bien souvent encore dans la suite du livre saint, au fur er à mesure qu'Israël multipliera ses apostasies et retournera inlassablement aux cultes des peuples d'Orient, qui divinisaient la Luxure et la

Cruauté. Aussi, quand Samuel, vieilli, se plaindra de l'ingratitude des Hébreux envers lui, !'Éternel, pour le consoler, lui adressera ces mots mélancoliques : « ... Ce n'est pas toi qu'ils rejettent ; c'est moi qu'ils rejettent, afin que je ne règne plus sur eux. Ils agissent à ton égard comme ils ont toujours agi, depuis que je les ai fait monter d'Égypte jusqu'à ce jour ; ils m'ont abandonné pour servir d'autres dieux ... » (4).

Comme on le voit, si l'élection divine récompensait dans les descendants d'Abraham et de Jacob les mérites de leurs pères, elle se heurtait déjà, dans le cœur de ces mêmes descendants, à des résistances dont peu d'autres peuples eussent donné l'exemple. Effrayés par la mission qui leur était confiée, les Hébreux n'aspiraient qu'à s'en libérer. Et si la Bible nous offre, pendant la première partie de leur Histoire – celle qui va de la sortie d'Égypte à l'établissement de la Monarchie (1625 à 1096 avant Jésus-Christ) – de grandes figures de prophètes et de justes, elle nous montre aussi ces derniers constamment en lutte contre les tendances idolâtriques de leurs compatriotes.

Deux circonstances vinrent encore fortifier, chez les Israélites, cette propension naturelle à l'apostasie. La première fut le mélange des éléments ethniques, qui altéra de bonne heure l'unité de la race dans la plupart des tribus. La seconde fut le contre-coup des luttes politiques intestines de l'État hébreu. Examinons l'une et l'autre de ces causes d'évolution.

Les fils d'Israël ne conquirent et n'occupèrent pas tout le territoire de la Terre Promise. Au Sud, les Philistins, peuple guerrier d'origine Crétoise, ne purent jamais être asservis ; au Nord, s'élevaient les villes du puissant empire Phénicien, qui se bornèrent à admettre les tribus d'Aser, de Nephtali et de Dan dans leurs campagnes ; dans l'intérieur même du pays, les cités Cananéennes résistèrent longtemps, isolément, aux efforts des Hébreux et conclurent finalement, avec les tribus qui occupaient leur territoire, des contrats de vassalité ; Jérusalem, capitale des Cananéens, devait rester indépendante pendant près de six siècles : elle ne fut prise qu'en 1042 avant Jésus-Christ, par le roi David, qui en fit sa capitale (5). Il résulta de cet ensemble de résistances un contact étroit des nouveaux venus avec ceux des anciens habitants du sol qu'ils n'avaient pu expulser ou détruire ; malgré la défense des mariages mixtes formulée par Moïse, sur beaucoup de points,· le sang se mêla, les mœurs et la religion des Cananéens devinrent familières aux Israélites, et le culte des dieux de Canaan leur fit oublier celui de Jéhova.

Ces dieux cananéens étaient les mêmes que ceux de la Phénicie, dont les hardis marins de Tyr et de Sidon établirent les autels partout où ils pénétrèrent, c'est-à-dire non seulement à Carthage, mais sur tout le littoral de la Méditerranée, sur la côte Ouest et Nord de l'Europe, sur la côte occidentale d'Afrique, et jusque dans la mer Rouge. C'était Moloch, le dieu-taureau, (ailleurs honoré sous les noms de Melkarth et de Baal), avec sa gigantesque statue de fonte, creuse et rougie au feu, dans laquelle on jetait des victimes humaines ; Moloch, dont le veau d'or n'était que la figure emblématique, et qui exigeait de ses fidèles le sacrifice le plus douloureux : celui de leur enfant premier-né (6). C'était aussi Astarté, la déesse de la luxure, avec ses collèges de courtisanes sacrées, avec sa prostitution obligatoire de toutes les femmes, à certaines fêtes de l'année. Au lendemain de la conquête comme lorsqu'ils furent maîtres du sol, sous leurs Juges comme sous leurs Rois, les Hébreux s'adonnèrent en grand nombre au culte de Moloch et d'Astarté, leur élevèrent des « hauts lieux » et firent « passer par le feu » leurs enfants. Les Prophètes ne cessent de leur reprocher ces sacrifices humains qui ne sont point, aujourd'hui encore, tellement disparus chez les Juifs qu'on ne puisse en retrouver quelque trace dans la pratique du « crime rituel » (7).

Une cause politique vint, en 976 avant Jésus-Christ, implanter définitivement ces cultes impurs dans le plus grand nombre des tribus. Le gouvernement du peuple hébreu avait d'abord été un mélange de Théocratie et d'anarchie démocratique. « En ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël ; chacun faisait ce que bon lui semblait », est une phrase qui revient souvent dans l'Écriture (8). Ce mode de gouvernement avait le grave inconvénient d'affaiblir le pays en face des États païens qui l'entouraient et que leur statut monarchique rendait militaires. Aussi est-ce afin d'avoir un chef pour « marcher à leur tête et conduire leurs guerres » (9) que les Hébreux finirent par réclamer un roi. Ces rois, dont le pouvoir datait de la veille, furent froidement accueillis par le corps sacerdotal, auquel ils venaient enlever une partie de sa puissance matérielle ; et eux-mêmes envièrent l'autorité morale que conservaient les prêtres du Vrai Dieu, autorité qui tenait en bride les fantaisies du souverain. De là une lutte sourde qui apparaît avec Saül, s'apaise un moment avec David, le roi-prophète, puis renaît sous Salomon, (lequel sacrifia à Moloch dans les derniers temps de sa vie), et enfin éclate avec le schisme des dix tribus.

En 976, quand Salomon mourut, les tribus du Nord, qu'il avait chargées de lourds impôts pour embellir Jérusalem, se soulevèrent contre son fils Roboam, lapidèrent le trésorier Adoram qui était envoyé vers elles pour lever de nouvelles sommes, et se donnèrent pour roi un ancien officier de Salomon, Jéroboam, qui avait dû se réfugier en Égypte pour échapper à la disgrâce du feu roi. Le schisme qui s'ensuivit sépara les Hébreux en deux nations, qui ne se mêlèrent plus : le royaume d'Israël, au Nord, qui reconnaissait pour roi Jéroboam ; et, au Sud, le royaume de Juda (du nom de la plus importante tribu juive), qui resta fidèle à la descendance de David et garda Jérusalem comme capitale (10).

Le fait que cette ville, où avait été transportée l'arche d'alliance et où Salomon avait construit un temple pour l'abriter, était restée aux mains de Roboam, gênait profondément l'usurpateur. La loi religieuse prescrivait, en effet, que les sacrifices fussent célébrés dans l'enceinte du temple où résidait l'arche de l'Éternel ; partout ailleurs, ils n'étaient point valables. Le peuple montait donc chaque année à Jérusalem pour y sacrifier. Mais, en y montant, les Hébreux du royaume d'Israël entraient en territoire soumis au souverain légitime, se trouvaient dans le cadre où éclatait le mieux sa puissance, et en contact avec les Lévites, qui étaient restés étroitement attachés à la descendance du roi-prophète. Il y avait là pour les sujets de Jéroboam une grande tentation de renoncer au schisme ; et Jéroboam pensa ne pouvoir mieux combattre ce péril qu'en s'efforçant d'éteindre, dans son royaume, la religion de Moïse, et en généralisant le culte des faux dieux, que Salomon n'avait pratiqué que d'une manière privée. C'est ce qui eut lieu, comme en témoigne le passage suivant :

« Jéroboam dit en son cœur : Le royaume pourrait bien, maintenant, retourner à la maison de David. Si ce peuple monte à Jérusalem, pour faire des sacrifices dans la maison de l'Éternel, le cœur de ce peuple retournera à son seigneur, à Roboam, roi de Juda, et ils me tueront et retourneront à Roboam, roi de Juda. Après s'être consulté, le roi fit

leur veaux d'or et il dit au peuple : Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem ; Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte ! Il plaça un de ces veaux à Béthel et mit l'autre à Dan. Ce fut là une occasion de péché. Le peuple alla devant l'un des veaux jusqu'à Dan. Jéroboam fit une maison de hauts lieux, et il créa des prêtres pris parmi tout le peuple et n'appartenant point aux fils de Lévi... » (11).

Jéroboam commençait ainsi la série de ces rois d'Israël, impies par calcul, persécuteurs des Hébreux orthodoxes, dont Achab est resté le type le plus connu. En vain, beaucoup de leurs sujets refusèrent-ils de les suivre dans cette voie, comme ils avaient refusé de suivre l'exemple des Hébreux déjà conquis par l'idolâtrie ; en vain, à défaut des Lévites, tous réfugiés dans le royaume de Juda, des Prophètes surgirent-ils des rangs du peuple pour faire entendre la parole du Vrai Dieu : les rois d'Israël persévérèrent dans une politique qui les délivrait de la tutelle sacerdotale et rendait leur pouvoir absolu. A peine y eut-il une courte réaction orthodoxe pendant le règne de l'usurpateur Jéhu, qu'avait suscité le prophète Elisée ; la descendance de Jéhu revint vite à la politique des monarques précédents et envoya les serviteurs de l'Éternel au supplice. En sorte qu'en 721 avant Jésus-Christ (deux siècles et demi après le schisme des tribus), moitié apostasie volontaire et moitié contrainte du pouvoir royal, la loi de Moïse n'était plus suivie qu'en cachette et par une petite· minorité dans le royaume d'Israël.

Cette année là, Salmanazar, roi d'Assyrie, qui venait d'imposer un tribut à Osée, roi d'Israël, apprit que ce dernier cherchait à s'en affranchir et négociait avec l'Égypte. Les Assyriens ravagèrent alors effroyablement le royaume, s'emparèrent d'Osée, et assiégèrent sa capitale, Samarie, qui succomba après un siège de trois ans. Les dix tribus subirent le sort que les Assyriens réservaient à la plupart des peuples vaincus par leurs armes : tout ce qui avait survécu de la population fut rassemblé, transporté à des centaines de lieues, au delà de l'Euphrate, et « dénationalisé ». On mélangea les fils d'Israël avec d'autres races ; et, comme ils n'avaient plus la sauvegarde de la religion traditionnelle pour rester unis malgré l'exil et la dispersion, comme leurs dieux étaient, à peu de chose près, les mêmes que ceux de leurs vainqueurs, ils ne tardèrent pas à se fondre dans ceux-ci et à disparaître à jamais (12).

Dans le royaume de Juda, la religion de Jéhova s'était plus facilement maintenue, Roboam ne devant d'y régner qu'au prestige religieux de son aïeul, le roi David, et à la protection des Lévites. Mais les mêmes causes qui avaient amené, à Samarie, la lutte de la royauté contre la loi mosaïque, existaient aussi à Jérusalem : les rois de Juda se lassèrent de partager l'autorité avec les prêtres de Jéhova ; ils envièrent le pouvoir absolu des rois d'Israël ; à leur exemple, ils finirent par implanter le culte des faux dieux, afin d'affaiblir la loi de Moïse.

Il y avait, dans cette évolution, plus d'ambition politique que de préoccupation religieuse : un exemple bien connu, l'épisode d'Athalie et de Joas, le prouve. Joas avait été sauvé par les Lévites de la cruauté d'Athalie ; il leur devait sa couronne. A peine règne-t-il qu'il éprouve cependant le désir de se soustraire à leur tutelle. Il entre donc en lutte avec eux, reprend la politique d'Athalie et fait lapider le Grand Prêtre dans les parvis du temple. A quelques détails près, cette histoire est celle d'un grand nombre de ses successeurs.

Cependant, malgré l'hostilité de la plupart des rois de Juda, le culte du Vrai Dieu ne fut jamais. complètement interrompu dans ce royaume ; il était encore celui du plus grand nombre des Juifs (13) quand Jérusalem tomba, en l'an 606 avant Jésus-Christ, au pouvoir des Chaldéens de Nebucadnetzar (14), lequel emmena le roi Jojakim et une partie de la population en captivité à Babylone et donna au reste du peuple des rois de son choix. Ces derniers ayant aspiré à secouer le joug, Nebucadnetzar revint seize ans plus tard, ruina Jérusalem de fond en comble et emmena captifs tous ceux qu'il avait épargnés une première fois et qui ne purent chercher à temps un refuge en Égypte.

Ce fut le commencement de la grande Captivité de Babylone, qui allait avoir une influence décisive sur les destinées religieuses de la nation juive.

Chapitre II – La Captivité de Babylone et les Pharisiens

Il était dans la tradition des Hébreux, après chacune de leurs apostasies nationales, d'être ramené au culte du Vrai Dieu par l'amertume de la domination étrangère. Cette fois, la déchéance subie était plus grande encore qu'au temps où Moabites, Ammonites et Syriens campaient en maîtres sur les collines de la Terre Sainte : c'était la patrie même qu'il fallait quitter, pour aller, sous la surveillance du vainqueur, coloniser une terre lointaine. L'Écriture atteste que le déchirement fut terrible pour les Juifs conduits en captivité. Mais, comme la religion de Moïse n'avait point disparu en Juda, son peuple captif en Chaldée y trouva une source d'énergie qui avait manqué aux gens d'Israël, depuis longtemps païens quand ils avaient été transportés dans les plaines d'Assyrie. Au lieu de se « dénationaliser » comme l'avaient fait leurs frères séparés, les Juifs se resserrèrent autour de leurs prophètes. La souffrance épura la religion du peuple et le ramena tout entier à la foi de ses pères.

A côté de ce renouveau d'orthodoxie de la masse, la captivité de Babylone eut malheureusement une conséquence moins heureuse : elle corrompit l'élite intellectuelle du peuple juif à la faveur du contact d'idées qui s'établit entre vainqueurs et vaincus.

Les Chaldéens n'étaient pas, comme les Assyriens, un peuple uniquement dominateur et guerrier ; sans être très douces, leurs mœurs se révélaient moins inhumaines que celles de leurs éternels rivaux. Lorsqu'ils transportaient dans une de leurs provinces, selon la coutume antique, les restes d'une nation vaincue, ils ne la réduisaient pas en esclavage, comme les Assyriens ne manquaient pas de le faire, mais ils l'incorporaient en quelque sorte dans leur propre population. Les soldats étaient ainsi appelés, comme avant leur défaite, à porter l'épée ; les agriculteurs et les artisans entraient dans les corps de métiers des vainqueurs ; les prêtres étaient reçus dans ces collèges de sages, d'astrologues et de devins qui avaient porté si loin la renommée scientifique de la Chaldée et où se cultivaient toutes les connaissances intellectuelles de l'époque, depuis la philosophie pure et l'Histoire jusqu'à l'astronomie et à la théurgie (15). Tel fut le sort des Juifs transportés à Babylone ; et nous voyons Nébucanetzar, dès la première prise de Jérusalem, s'entourer de jeunes pages empruntés aux familles nobles de Juda. Plus tard, le prophète Daniel deviendra même le chef du collège des prêtres chaldéens (16).

Ce mélange intime entre Juifs transportés et Chaldéens ne réussit pas, nous l'avons dit, à déterminer la fusion

des éléments hébreux ; il n'adoucit même pas le ressentiment des vaincus contre leurs vainqueurs, qu'ils détestèrent toujours passionnément (17). Mais il amena une pénétration réciproque entre les prêtres Chaldéens et les lévites Juifs, appelés à partager la même vie et à se livrer aux mêmes travaux. Deux mondes intellectuels, qui s'étaient ignorés jusque là, se trouvaient en présence.

Or, la doctrine philosophique qui dominait, chez les lettrés Chaldéens, au dessus des simplifications superstitieuses qui suffisaient pour bercer le sentiment religieux des masses, c'était le Panthéisme le plus absolu. Dans ce vaste temple qu'est l'Univers, le lettré Chaldéen supprimait le Créateur, qui l'a construit pour sa gloire. Cause et effet tout ensemble, le monde était incréé et devenait à lui-même son propre Dieu. L'idée même de Divinité se confondait avec l'Harmonie universelle qui régit toutes choses, et avec chacune des choses qu'elle régit. Dieu se trouvait donc être, tour à tour et tout ensemble, la Terre dont le sein nourrit les hommes, la rosée qui la fertilise, le Soleil qui éclaire et qui réchauffe, le vent qui transporte le pollen fécondant des végétaux ; Dieu, c'était le principe de vie qui perpétue les espèces humaines et animales ; qui fait que les plantes germent, croissent, meurent et ressuscitent ; qui se manifeste jusque dans les corps en apparence inanimés. Identifié avec une espèce de respiration de la Nature increéee et éternelle, Dieu résultait du Monde, et non le Monde de Dieu (18).

On conçoit qu'un pareil système, qui est empreint d'une bizarre mais indéniable poésie, ait eu, de tout temps, de quoi séduire l'âme humaine. Il la séduisait d'autant plus que ce système avait pour conséquence immédiate l'épanouissement de l'orgueil humain dans le culte de l'Homme divinisé.

En effet, si nul Être suprême et distinct de la Nature ne s'imposait à celle-ci par droit de création, si toute chose avait, en quelque sorte, une.intelligence ou une âme, et si Dieu n'était que la somme de toutes les âmes conscientes ou inconscientes de l'Univers, une hiérarchie existait nécessairement entre ces âmes, dont chacune était une partie de Dieu, mais qui ne pouvaient renfermer Dieu que d'une manière fort inégale. Le principe divin devait se trouver distribué en moindre abondance dans une pierre que dans un arbre, qui vit, respire, croît et meurt ; dans un arbre que dans un animal, qui pense, discerne et agit ; dans un animal que dans un homme, qui médite sur le passé et l'avenir, sonde les problèmes de la Nature, corrige les imperfections de celle-ci par son labeur et son ingéniosité, et se perfectionne lui-même indéfiniment. Au sommet de cette échelle des êtres, l'Homme, beaucoup plus parfait et plus intelligent que tous les autres, absorbait évidemment la plus grande somme de l'essence divine qui compose l'Univers. Ayant vidé le ciel de tout être supérieur à lui-même, il était véritablement le Dieu de ce monde, où tout lui apparaissait inférieur et subordonné.

Dès lors, toutes les données morales sur lesquelles se fondent les civilisations étaient sapées par la base. L'Homme, seul véritable Dieu de la Nature, n'avait plus à plier le genou devant des cieux vides et sourds ; c'était au contraire en lui-même, en interrogeant ses désirs et ses instincts, qu'il devait chercher la divinité. Les libres volontés de l'être humain devenaient les volontés d'un Dieu ; leur résister, les enchaîner, les discipliner, étaient autant d'impiétés ; la vraie religion consistait à honorer et à satisfaire tous les appétits de l'Homme (19).

Cette religion de l'orgueil humain, dont les lettrés Chaldéens avaient formulé les dogmes, il y a 3.000 ans, aussi nettement qu'ils ont pu l'être au XVIIIe siècle par Claude de Saint Martin, allait se rencontrer, chez les Lévites, avec une doctrine d'origine toute différente, mais qui présentait de singulières affinités avec celle que nous venons d'exposer : le culte de l'orgueil ethnique. Il nous faut parler ici d'une singulière déformation qui s'était introduite, même chez les Juifs orthodoxes, au su}et de la prédestination d'Israël et du dépôt de la vraie Foi qu'il avait reçu.

Les Prophètes n'avaient cessé de répéter aux Juifs cette vérité que Dieu avait choisi le peuple hébreu, entre tous les autres, pour en faire « son peuple » ; qu'il le dirigeait et veillait sur lui avec une dilection particulière ; et que les autres peuples n'avaient jamais été l'objet des mêmes promesses éternelles. Cette pensée n'avait pas toujours retenu les Juifs sur la pente de l'apostasie, mais elle ne laissait pas de les avoir pénétré de la conscience de leur supériorité ethnique. A force de songer que la Divinité avait sur eux des vues particulières, beaucoup d'entre eux croyaient que cette élection divine était la juste récompense des mérites de leur race. Ils considéraient « l'alliance » entre Jéhova et les fils d'Israël comme un traité de puissance à puissance assurant aux Juifs, en échange de leur fidélité, la primauté matérielle sur tous les hommes ; un mépris mêlé de haine était le seul sentiment que leur inspiraient les autres nations ; quant à la leur, elle se magnifiait dans leur pensée jusqu'à devenir le « peuple-Dieu » bien plus que le « peuple de Dieu ».

Tel était l'état d'esprit d'une grande partie des habitants de Juda quand la Captivité leur révéla la Chaldée et ses sages. A cette époque où l'Assyrie, l'Ourarti, la Médie et la Percide n'étaient peuplées que de guerriers, où le commerce absorbait toutes les facultés des Phéniciens, les deux peuples les plus intellectuels de l'Asie se trouvaient être les Chaldéens et les Juifs. Différents en bien des choses, ils se trouvaient rapprochés par la culture de leurs élites : le culte de l'Orgueil humain, qui berçait l'une, le culte de l'Orgueil ethnique, qui exaltait l'autre, les firent se comprendre et se pénétrer réciproquement.

Il n'entre pas dans notre place de rechercher ce que la philosophie chaldéenne d'abord, et perse ensuite, empruntèrent aux Lévites. Qu'il nous suffise de rappeler qu'une tradition constante donne pour maître à Zoroastre un prophète juif, qui fut Daniel ou Esdras, et que c'est là sans doute qu'il faut chercher l'origine de certains principes élevés, venus du monothéisme juif, qu'on rencontre dans l'enseignement du philosophe asiatique. Inversement, la pensée Chaldéenne agit puissamment sur le Judaïsme orthodoxe, et détermina la naissance, dans son sein, d'une secte qui devait transformer Israël et rendre au nom de ce dernier la signification que son étymologie comporte : « celui qui lutte contre Dieu ». Cette secte était celle des « Pharisiens » d'un mot hébreu qui signifie : « séparés » et qui, à lui seul, fait songer à l'hérésie et au schisme (20).

Il n'est jamais question des Pharisiens, dans l'Écriture ou dans les historiens juifs, avant la Captivité de Babylone ; et, depuis les travaux de Munck, il n'est plus contesté que cette secte soit précisément née à l'époque de cette captivité, par suite de l'influence que la philosophie chaldéenne exerça sur un certain nombre d'intellectuels hébreux, Lévites pour la plupart. Mais, si la thèse de cet auteur est démontrée sur ce point, il apprécie moins exactement, croyons-nous, l'importance des emprunts que ces lettrés juifs firent aux doctrines de leurs maîtres. Ce qu'ils leur prirent,

en effet, ce ne fut pas seulement un lot de superstitions sur les âmes des choses, leur transmigration, et les génies des éléments ; ce fut aussi l'essence même de la doctrine panthéiste – qu'ils habillèrent, il est vrai, à la juive, et qu'ils s'efforcèrent d'harmoniser avec leur orgueil de « peuple-élu ». C'est alors que se forma, de ces apports chaldéens dans la pensée juive, cette Kabbale (ou Tradition) des Pharisiens, qui, longtemps transmise oralement des maîtres aux disciples, devait inspirer, huit cents ans plus tard, la rédaction du TALMUD, et trouver son expression la plus complète dans le *Sepher ha Zohar* (21).

Avant d'éclater orgueilleusement comme l'expression des aspirations juives, la « Tradition » des Pharisiens avait à surmonter de graves difficultés. La principale venait du renouveau de foi orthodoxe provoqué dans le peuple juif par la Captivité. Exposer aux exilés, qui gémissaient sur l'écroulement du temple de Jérusalem, et imploraient de Jéhova la fin des malheurs de leur patrie, que Jéhova n'était qu'un vain fantôme, c'était non seulement aller au devant d'un échec certain, mais encore s'exposer à des périls graves, dont le moindre était de perdre à jamais toute autorité en Israël. Les Pharisiens jugèrent plus sage de capter, au contraire, la confiance de leurs compatriotes en prenant la tête du mouvement religieux, en affectant une observation scrupuleuse des moindres prescriptions de la Loi, en instituant des pratiques de dévotion minutieuse et compliquée. Mais, en même temps, ils cultivaient la doctrine nouvelle dans leurs cénacles fermés, véritable société secrète, forte de quelques centaines d'adeptes à l'époque de la Captivité, et qui ne dépassait pas 9.000 membres à l'époque de Flavius Josèphe, temps de sa plus grande prospérité.

Ce groupement d'intellectuels panthéistes devait bien vite acquérir une influence dirigeante sur la nation juive. Quand les Perses s'emparèrent de Babylone, en 538 avant Jésus-Christ, les Juifs avaient espéré la fin de leur captivité. Elle s'acheva, en effet, deux ans plus tard, par un édit de Cyrus qui autorisait ceux d'entre eux qui le désiraient à rentrer dans leur patrie. Un premier convoi de 50.000 Juifs partit bientôt après, sous la conduite de Zorobabel, et fut augmenté ultérieurement de nouvelles migrations, que conduisirent Esdras et. Néhémie (22). Mais, avec les prophètes qui venaient relever le temple, rentraient, hélas ! les Pharisiens qui allaient le polluer de leur hérésie.

Rien, d'ailleurs, qui heurtât de front le sentiment national dans ce qu'ils laissèrent transparaître de leur doctrine : si pénétrés qu'ils fussent de Panthéisme chaldéen, les Pharisiens avaient conservé intact leur orgueil ethnique. Cette religion de *l'Homme divinisé* dont ils s'étaient imprégnés à Babylone, ils ne la concevaient que s'exerçant au profit du Juif, être supérieur et prédestiné. Les promesses de domination universelle que le Juif orthodoxe trouvait dans la Loi, le Pharisien ne les entendait pas dans le sens du règne du Dieu de Moïse sur les nations, mais dans le sens d'une domination matérielle qui serait imposée à l'Univers par les Juifs. Le Messie attendu n'était plus le Rédempteur du péché originel, triomphateur tout spirituel qui rangerait le monde sous sa conduite, c'était un roi temporel et tout sanglant de batailles, qui ferait Israël maître du monde et « foulerait tous les peuples sous les roues de son char » (23). Cet asservissement des nations, enfin, les Pharisiens ne le demandaient pas à un Jéhova inexistant, qu'ils ne continuaient à adorer en public que pour flatter le sentiment populaire ; ils ne l'espéraient que de la patience séculaire d'Israël et de l'emploi des moyens humains. Si monstrueusement différents de l'ancienne Loi que fussent de tels principes, ils n'avaient rien, on le voit, qui dût rendre impopulaires ceux qui les laissaient filtrer goutte à goutte parmi les Juifs.

La savante organisation secrète des Pharisiens fit le reste et assura bientôt leur toute puissance politique en Judée. On ne peut mieux définir leur action au milieu de la société juive d'avant Jésus-Christ qu'en la comparant à celle de la Franc Maçonnerie dans la Société moderne. Peu nombreux, mais étroitement solidarisés, et imposant à leurs membres la religion du secret, les Pharisiens poursuivirent inlassablement un double but : 1° s'emparer du pouvoir politique, par la possession des grandes charges religieuses (dont l'influence était immense dans la nation juive reconstituée) et par la conquête du Sanhédrin (24) ; 2° faire évoluer peu à peu les conceptions du peuple dans le sens de leur doctrine secrète. Ils réussirent pleinement dans la poursuite de ce double objectif.

Flavius Josèphe nous les montre, en effet, jouissant d'une puissance sans contrepoids grâce à leur solidarité étroite, qui leur faisait traiter en profanes tous les Juifs qui n'avaient point été initiés à leur doctrine secrète, mais leur faisait regarder ceux qui avaient reçu cette initiation comme très supérieurs au reste de l'espèce humaine. Ils peuplèrent les Cours de Justice, dominèrent le Sanhédrin et eurent un tel crédit que les magistrats et les prêtres eux-mêmes, qui formaient l'aristocratie de la Nation, étaient obligés d'embrasser leur parti pour conserver quelque autorité. Les Sadducéens, rapporte Flavius Josèphe, quoique séparés en tout des opinions pharisiennes, étaient contraints, lorsqu'ils occupaient des charges, « de se conformer à la conduite des Pharisiens, parce que le peuple ne souffrirait pas qu'ils y résistassent » (25)

D'autre part, ils arrivèrent sans trop de peine à faire évoluer la foi d'un grand nombre de Juifs sur beaucoup de points essentiels. La possession de la plupart des grandes charges religieuses et de la majorité du Sanhédrin leur livrait le droit d'interpréter souverainement la Loi. Ils l'interprétèrent en en dénaturant le sens, se servant pour cette besogne de falsification de la « méthode allégorique », la même qui faisait le fondement de leur Kabbale, la même qui servit ensuite aux hérésiarques de tous les temps pour s'attaquer aux textes sacrés, et qui constitue, aujourd'hui encore, la principale ressource du modernisme. Par cette méthode, l'Écriture est dépouillée de toute signification littérale, et les textes qu'elle renferme, au lieu d'être l'exposé d'une vérité objective, deviennent le masque de théories et de faits cachés au vulgaire. L'apparente simplicité des récits et des préceptes est considérée comme une habileté de l'écrivain sacré qui a voulu que les lecteurs qui n'auraient point reçu l'initiation des Maîtres prennent préceptes et récits au pied de la lettre, alors qu'ils ne sont destinés, d'après la Kabbale pharisienne, qu'à amorcer des développements oraux, le plus souvent sans rapport avec le texte ou en contradiction avec celui-ci.

Libres de conduire à leur gré ces développements, les Pharisiens parvinrent de la sorte à faire accepter par les Juifs, dans les siècles qui précédèrent la venue du Christ, un grand nombre de leurs théories secrètes. C'est ainsi qu'au contraire de la Loi de Moïse, qui ordonnait aux Hébreux d'aimer et de respecter l'étranger, les Pharisiens parvinrent à inspirer au peuple une horreur instinctive du non-Juif, qui se traduisait entre autres choses par la crainte maladive du moindre contact, assimilé à une souillure. C'est ainsi encore que leur conception du Messie humain, roi temporel et exterminateur des non-juifs, arriva à remplacer celle du Messie surnaturel, dont David saluait la divinité et dont les Prophètes annonçaient, tout ensemble, la pure gloire et l'extrême abaissement. C'est ainsi enfin que la notion orthodoxe

du Paradis et de la Géhenne fut abandonnée pour celle de la transmigration des âmes, que les Pharisiens avaient empruntée à la Chaldée (26). A la veille de la naissance du Sauveur, cette évolution des Juifs était devenue presque générale, sans que ceux qui en étaient victimes se rendissent compte qu'ils désertaient la foi traditionnelle.

Cependant tous les cerveaux n'avaient pas été conquis, en Judée, par la savante tactique pharisienne. Un assez grand nombre de Juifs, plus éclairés que les autres, ou guidés par l'intelligence divine, avaient compris que les Pharisiens entraînaient Israël à l'hérésie et avaient tenté de réagir. Paralysés par la puissance politique que détenaient leurs adversaires, ces Juifs orthodoxes avaient été réduits à renoncer à la lutte ouverte et s'étaient à peu près expatriés. Sur les bords de la Mer Morte, en effet, dans des sites sauvages et déserts, ils s'étaient construits des monastères où se conserva jusqu'à l'époque du Christ le dépôt de la vraie Foi. Là vivaient, selon une règle monastique dont Flavius Josèphe et Pline nous ont laissé la description, quelque 4.000 Juifs qui travaillaient et priaient le Dieu de Moïse en attendant l'accomplissement des prophéties ; la haute vertu de leur vie leur valait le respect de tous. Les « Esséniens », c'est ainsi qu'on les appelait, ne faisaient preuve d'aucune faiblesse envers ceux qui s'efforçaient de rendre Israël infidèle à sa mission. C'est ainsi que, tout en remplissant toutes les prescriptions de la Loi, ils s'abstenaient de monter à Jérusalem pour y sacrifier ; non qu'ils désapprouvassent le sacrifice rendu dans le temple, qu'ils honoraient au contraire infiniment, mais parce que ce sacrifice était célébré par des Juifs hérétiques. (27)

La hiérarchie religieuse des Esséniens, très absolue, ne limitait pas, d'ailleurs, son influence aux murailles de leurs couvents. Ils avaient de nombreux partisans laïques, à Jérusalem et dans les villes de Judée, qui formaient un peuple de fidèles aux moines des bords de la Mer Morte et acceptaient leur direction. Dans chaque localité importante, un adepte était chargé de pourvoir aux charges de solidarité qui unissaient ces croyants du Vrai Dieu, dont la morale, inspirée de l'ancienne Loi, était par avance en complet accord avec les prescriptions de la nouvelle (28).

Tel était l'état religieux du peuple juif quand naquit Notre Seigneur Jésus-Christ.

Chapitre III – Le Christ et les Pharisiens

Le triomphe des Pharisiens était bien près d'être complet quand la voix du Juste vint faire chanceler l'édifice de mensonge et démasquer la profonde hypocrisie des sectaires masqués. L'Évangile nous a laissé la trace de l'émoi qui s'empara des Pharisiens lorsque les premiers miracles de Jésus firent entrevoir qu'il était le Messie. Déjà le Fils de Dieu avait, à l'occasion des observances sabbatiques, flétri la fourberie des Pharisiens, qui exagéraient la rigueur des pratiques de dévotion extérieure à l'heure même où ils conspiraient en secret la ruine de la Loi. Les foules qui suivaient Jésus, et qui s'enflammaient à la vue de ses miracles, semblaient annoncer la fin du règne des « vendeurs du temple ». Aussi les Pharisiens envoyèrent-ils, de Jérusalem, une ambassade auprès de Jésus.

Cette ambassade le rencontra sur les bords du lac de Génézareth. Choisissant le prétexte d'une de ces pratiques de purification que les Pharisiens avaient instituées, elle lui fit grief de ce que ses disciples ne l'observaient pas, et lui dit : « Pourquoi tes disciples n'observent-ils pas la kabbalah (tradition) des anciens ?... » Jésus leur répondit : « Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu par votre tradition ? » Et leur reprochant d'annuler la parole de son Père, il ajouta : « Hypocrites ! Esaïe a bien prophétisé sur vous quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes » (29).

Déjà, la secte n'avait plus qu'une pensée : mettre à mort le fils de Marie, comme avaient été mis à mort avant lui tant de prophètes qui avaient tenté de ramener Israël à la foi d'Abraham. Le récit évangélique est plein des complots des Pharisiens, des pièges qu'ils lui tendirent, des violences auxquelles ils se livrèrent pour se défaire de lui. Leur fureur redoublait à mesure que le Christ allait, de ville en ville, de synagogue en synagogue, réveiller au cœur des hommes de Judée l'écho des antiques promesses faites à leurs pères et de la vieille foi en laquelle ceux-ci avaient cru. Elle ne connut plus de bornes quand Jésus fut accueilli avec joie dans Jérusalem attentive à ses paroles. Là, entouré de leurs embûches et sentant le souffle de leur haine, le Fils de Dieu apostropha amèrement les Pharisiens :

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux au dehors, et qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute espèce d'impuretés. Vous, de même, au dehors vous paraissez justes aux hommes, mais, au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites !... Vous témoignez contre vous-mêmes que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Comblez donc la mesure de vos pères ! serpents, race de vipères ! Comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne ? C'est pourquoi, voici : je vous envoie des prophètes, des sages et des scribes. Vous tuerez et vous crucifierez les uns, vous battrez de verges les autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville, afin que retombe sur vous tout le sang innocent répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. Je vous le dis en vérité : tout cela retombera sur ce peuple. Jérusalem ! Jérusalem ! toi qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ! Voici, votre maison sera rendue déserte... » (30).

L'avertissement que les temps sont venus, que la patience divine est lasse des crimes d'Israël, que Dieu va retirer sa main de celui-ci, lui enlever sa Mission et la partager entre les nations, Jésus la formule également, en de poignantes paroles, où il annonce le Déicide et le châtiment des Juifs :

« Écoutez une autre parabole. Il y avait un homme, maître de maison, qui planta une vigne. Il l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir et bâtit une tour, puis, il l'afferma à des vignerons et quitta le pays. Lorsque le temps de la récolte fut arrivé, il envoya ses serviteurs vers les vignerons pour recevoir le produit de sa vigne. Les vignerons, s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre et lapidèrent le troisième. Il envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et les vignerons les traitèrent de la même manière. Enfin, il envoya vers eux son fils en disant : *Ils auront du respect pour mon fils.* Mais, quand les vignerons virent-ils le fils, ils dirent entre eux : Voici l'héritier ; venez, tuons-le et emparons-nous de son héritage. Et ils se saisirent de lui, le jetèrent hors de la vigne et le

tuèrent. Maintenant, lorsque le maître de la vigne viendra, que fera-t-il à ces vignerons ?

« Ils lui répondirent : Il fera périr ces misérables, et il affermera la vigne à d'autres vignerons, qui lui en donneront le produit au temps de la récolte.

« Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : « La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l'angle... C'est pourquoi je vous le dis, le royaume de Dieu vous sera enlevé et sera donné à un peuple qui en rendra les fruits. Celui qui tombera sur cette pierre s'y brisera et celui sur qui elle tombera sera écrasé » (31).

Et l'Évangile ajoute :

« Ayant entendu cette parabole, les chefs des prêtres et les Pharisiens comprirent que c'était d'eux que Jésus parla, et ils cherchaient à se saisir de lui, mais ils craignaient la foule, parce qu'elle le tenait pour un prophète » (32).

Hélas ! le jour vint où s'accomplit le crime que les Pharisiens méditaient depuis trois années, où le Juste fut amené lié devant le Sanhédrin composé de leurs chefs, où la tourbe juive, surexcitée par « les Chefs des prêtres et les Anciens », (c'est-à-dire par la Secte, dont les membres monopolisaient ces fonctions), réclama de Pilate la liberté de Barabbas et le crucifiement du Christ.

Ces bras largement ouverts, que le Sauveur du Monde tendait à tous les pécheurs, les Pharisiens les clouèrent au bois de la Croix. Et tandis qu'au pied du gibet divin sanglotaient les apôtres et les saintes femmes, les Juifs déicides répétaient en ricanant la parole inexpiable : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

Chapitre IV – L'origine juive des persécutions antichrétiennes

Les Pharisiens croyaient avoir, par le supplice de Jésus, écarté le danger qui les préoccupait depuis trois ans ; aussi ne s'émurent-ils pas, au début, de la prédication des apôtres. Quand celle-ci commença à multiplier les conversions à Jérusalem, ils se contentèrent de faire amener Pierre et Jean dans l'enceinte du Sanhédrin, où on les menaça ; puis, après une seconde arrestation de tous les apôtres, ceux-ci furent battus de verges. Enfin, l'inquiétude accrut leur cruauté, et le diacre Étienne fût lapidé, après avoir rappelé à ses juges quelle chaîne de sang les unissait aux anciens persécuteurs d'Israël (33).

Cependant, les disciples s'étaient partagé les provinces à évangéliser, et ils s'étaient répandus à travers l'Empire romain, allant de ville en ville et de synagogue en synagogue ; les conversions se multipliaient sur leurs pas. Bientôt, les Pharisiens ne purent plus douter que l'hégémonie exercée par leur secte sur le monde juif, et qu'elle aspirait à exercer sur tous les peuples, fût en péril. Ils résolurent d'engager une lutte à mort contre la doctrine du Christ et de traquer dans le monde entier ceux qui la propageaient. Pour y parvenir, les moyens d'action ne leur manquaient pas : la dispersion d'Israël à travers les nations était depuis longtemps un fait accompli et assurait au Sanhédrin, dans tous les pays, des correspondants, des agents et des exécuteurs fidèles. Or le Sanhédrin, (à l'exception de Gamaliel, qui penchait vers le Christianisme, et de quelques Sadducéens, d'ailleurs violemment antichrétiens) n'était composé que de Pharisiens.

Pour se faire une idée exacte de l'état du peuple juif, vers l'an 35 de notre ère, il faut se rappeler qu'aucun autre n'avait été, pendant des siècles, aussi dispersé que lui et n'avait aussi bien conservé le sentiment de son unité. Cette dispersion avait commencé dès le règne de Salomon, qui envoya jusqu'en Espagne (Tarsis) et jusqu'en Éthiopie (Ophir) des colonies d'Hébreux chargés de l'approvisionner en or, en ivoire et en bois précieux (34). Puis, vint la captivité de Babylone, qui fit le vide dans les campagnes de Judée : tous les exilés eurent, il est vrai, la permission de revoir leur patrie après le triomphe de Cyrus, mais beaucoup n'en usèrent pas, et le livre d'Esther nous les montre répandus dans toutes les provinces soumises à l'empire Perse. Pendant ce temps, un grand nombre de fugitifs avaient gagné l'Égypte, pour échapper à la domination Chaldéenne, et s'étaient établis à demeure sur l'antique terre des Pharaons. Le triomphe d'Alexandre favorisa encore la dispersion des Juifs, qui avaient, par leur prompte soumission, obtenu la faveur du conquérant macédonien : il en établit beaucoup à Alexandrie ; d'autres refluèrent vers la Grèce, d'autres accompagnèrent son armée, dans laquelle Quinte-Curce signale leur présence. A Rome, nous les trouvons, dès les derniers temps de la République, établis en grand nombre, suivant les armées romaines dans leurs conquêtes pour les fournir d'approvisionnements et lever les contributions de guerre, et assez puissants en même temps pour troubler le Forum de leurs menaces (35). Bref rien ne parait plus justifié que ce passage des *Mémoires Historiques* de Strabon qui, écrivant précisément au début du Ie siècle de notre ère, observait : « Les Juifs sont répandus dans toutes les villes, et il serait difficile de trouver un seul lieu sur la terre qui ne les ait reçus et où ils ne soient puissamment établis »(36).

Puissants établissements, en effet, que ceux des Juifs, qui formaient parfois, comme à Alexandrie, le tiers de la population, et qui avaient presque partout obtenu le droit : 1° d'habiter un quartier spécial (les ghettos, sur lesquels on a tant gémi, viennent de là, et furent à l'origine un privilège) ; 2° d'être déchargés de certains impôts ; 3° d'être administrés et jugés par des magistrats de leur nation, qu'ils 'élisaient librement eux-mêmes. Chacune de ces colonies juives, dont le monde était couvert au temps de Jésus-Christ et de ses premiers apôtres, formait une espèce de république, dont la synagogue était le centre religieux et administratif. Mais cette synagogue locale n'était que le reflet du lieu sacré sur lequel restaient fixés les regards des Juifs expatriés, de ce temple de Jérusalem où était valable le sacrifice offert à Jéhova, sacrifice interdit en tout autre ville. Aussi, des contributions étaient-elles perçues chaque année dans toutes les colonies pour l'entretien du temple, et envoyées à Jérusalem : le paiement, dans ce but, de deux drachmes pat tête était un tribut que les Juifs consentaient volontiers, parce qu'il affirmait la persistance de leur nationalité en même temps qu'il satisfaisait leur sentiment religieux (37).

Grâce à l'organisation que nous venons de décrire, le peuple Juif offrait, en l'an 35 de notre ère, l'aspect contradictoire d'une extrême dispersion et d'une unité politique et religieuse absolue. Des centaines et des centaines de villes romaines, asiatiques, ou même barbares, recelaient dans leurs ghettos les trois quarts de la population de l'ancien royaume de Juda ; mais le Sanhédrin et le temple de Jérusalem gardaient, pour ces exilés, autant de prestige et d'autorité que pour leurs frères demeurés en Palestine. Payant au temple le même impôt, s'unissant par la pensée aux mêmes sacrifices, ils étaient pour le Sanhédrin des sujets avec lesquels on communiquait plus difficilement qu'avec les autres, mais auxquels on ne laissait pas d'envoyer fréquemment des messagers. Si l'on songe que le Sanhédrin était

alors, et depuis longtemps, aux mains de la secte pharisienne, on comprend que cette dernière avait le pouvoir, par un avis envoyé au nom du Conseil Suprême de la nation juive, de soulever coutre les Chrétiens l'hostilité de cet immense réseau de colonies hébraïques qui enveloppait le monde. C'est ce qui eut lieu dès que l'extension rapide du Christianisme fut un fait évident, c'est-à-dire en l'an 35.

Ce point si important ne saurait être révoqué en doute quand on l'examine à la lumière des textes irréfutables que nous fournissent les Pères de l'Église, dépositaires de la tradition chrétienne des premiers siècles.

Voici le témoignage formel de Saint Justin le Philosophe, un des plus illustres martyrs du IIe siècle, qui, parlant de faits notoires dans d'Église, et que ne contestait point son adversaire, disait dans son *Dialogue avec le Juif Tryphon* (qui paraît être le rabbin Tarphon, célèbre dans les livres de Kabbale) : « Dans les outrages que l'on fait à Jésus-Christ et à nous, les autres nations sont moins coupables que vous, Juifs. *C'est vous qui êtes les auteurs de leurs préjugés à notre égard, de la mauvaise opinion qu'elles ont de nous et de ce Juste.* Vous, en effet, après l'avoir crucifié, après avoir connu avec certitude sa résurrection et son ascension dans le Ciel, non seulement vous n'avez pas fait pénitence, mais, à ce moment là même, vous avez expédié dans le monde entier des émissaires choisis avec soin. Ces émissaires ont raconté partout comment avait pris naissance une secte impie, dite des Chrétiens, et ont répandu contre nous ces choses, qui, de fait, sont encore répétées aujourd'hui contre nous par tous ceux qui ne nous connaissent pas » (paragraphe XVII).

Au paragraphe CVIII, Saint Justin le Philosophe revient sur cette accusation et la précise encore : « Comme je vous l'ai déjà dit, vous avez choisi des hommes capables de réaliser votre dessein, vous les avez expédiés dans tous les pays et vous avez fait savoir à tous, par leur moyen, qu'un certain Jésus, de Galilée, avait fondé une secte illégale et impie... Et vous avez ajouté que Jésus-Christ avait appris à ses disciples à commettre tous ces crimes abominables que, maintenant encore, vous-mêmes allez répétant à toutes sortes de personnes, affirmant qu'ils sont habituels à ceux qui regardent Jésus comme le Messie, le Maître, le fils de Dieu... Pour nous, cependant, nous n'avons de haine ni contre vous, ni contre ceux qui ont reçu de vous cette mauvaise opinion dans laquelle ils nous tiennent. Et même nous prions pour que Dieu accorde à eux et à vous sa miséricorde ».

Quels étaient ces « crimes abominables », dont les envoyés du Sanhédrin de Jérusalem vinrent charger les Chrétiens auprès des colonies juives éparses dans le monde et auprès des peuples qui les entouraient ? n suffit de feuilleter les écrivains païens du temps pour s'en rendre compte. « Les Chrétiens, disent-ils, ont un culte secret et infâme ; ils adorent une tête d'âne, et se partagent, dans leur repas sacré, le corps d'un enfant recouvert de pâte (déformation du culte de l'Eucharistie) ; ils pratiquent l'inceste et toute espèce de crimes ; enfin, ce sont des séditieux, ennemis de toute société et qui refusent l'obéissance à César. » On sait combien, trois siècles durant, ces accusations entraînèrent de massacres, et combien de martyrs Chrétiens moururent dans les tourments, sous les huées de la foule surexcitée par de telles calomnies. Il n'est pas inutile de montrer d'où ces calomnies venaient, et que la même main qui avait crucifié le Maître martyrisait encore les disciples.

Identique à celui de Saint Justin est le témoignage de Tertullien, qui applique aux Juifs la parole de l'Écriture : « C'est par votre faute que le nom du Seigneur est blasphémé parmi les nations », et qui ajoute : « En effet, c'est par les Juifs qu'a commencé cet état d'infamie auquel nous sommes présentement réduits ». Ailleurs, il rapporte les outrages dont les Chrétiens, de son temps encore, sont abreuvés par les Juifs, à Carthage : « Et la populace » dit-il, « croyait le Juif ; car quelle autre race y a-t-il au monde qui déverse sur nous l'infamie comme la race juive ? » (38). Enfin, au chapitre X du *Scorpiaque,* il trouve cette admirable expression qui résume la vérité historique sous une forme saisissante : « Les synagogues des Juifs sont les sources de nos persécutions. *Synagogoe Judoerum fontes persecutionem »*.

Origène, de son côté, rapporte : « Celse a voulu, par son livre, inspirer à ses lecteurs, qui ne nous connaissent pas, la volonté de nous combattre comme des blasphémateurs de Dieu. *En cela, il ressemble aux juifs* : Ceux-ci, dès le début de la religion des Chrétiens, répandirent des calomnies contre eux. Ils sacrifient un enfant, disaient-ils ; ils se repaissent de sa chair, et, voulant faire leurs œuvres de ténèbres, ils éteignent toutes les lumières dans leurs assemblées et chacun d'eux s'unit au premier qu'il rencontre. Ces calomnies, quelque absurdes qu'elles soient, ont pris beaucoup d'autorité contre nous auprès de bien des gens ».

Eusèbe Pamphile dit, d'autre part, dans ses Commentaires *sur Isaïe* : « Nous trouvons dans les écrits de nos anciens que les prêtres et les anciens de la nation juive, à Jérusalem, adressèrent partout des lettres à tous les Juifs, leur prescrivant d'accuser la doctrine de Jésus-Christ comme nouvelle et ennemie de Dieu et leur enjoignait de ne pas la recevoir... Ces apôtres des Juifs, chargés de ces lettres, franchissant la mer et sillonnant la terre, répandirent partout l'infamie sur notre Sauveur par leurs calomnies ».

Vingt autres textes de la même époque, rapportant les mêmes faits, pourraient être cités. Nous nous contenterons du résumé qu'en donne Mosheim, dans son livre *De rebus Christianorum ante Constantinum magnum* (page 96 de l'édition de Helmstadt, 1753) : « Le Grand-Prêtre et les anciens de la nation juive envoyèrent dans toutes les provinces des émissaires pour exciter tous leurs concitoyens, non seulement à fuir et à détester les Chrétiens, mais même à leur faire subir toutes les vexations possibles et à les accuser devant les magistrats. Les Juifs de tout l'univers obéirent à ces ordres de leurs chefs et s'efforcèrent d'animer contre les Chrétiens les préfets, les juges et les foules, au moyen de diverses calomnies et de trames criminelles. Parmi ces calomnies, la principale était, et on la répète encore en ce moment, que les Chrétiens sont une secte dangereuse à l'État et ennemie de la Majesté impériale, puisqu'ils tiennent pour Dieu et pour Roi un malfaiteur nommé Jésus-Christ, crucifié pour de très justes motifs par Ponce Pilate. Cette conduite provoqua les plaintes des premiers chrétiens contre la haine et la cruauté des Juifs, qu'ils trouvaient plus lourdes et plus dangereuses pour eux que celles des païens eux-mêmes.

Le type de ces « apôtres du Sanhédrin », missionnaires envoyés avec des lettres d'introduction pour soulever les peuples contre le Christianisme, n'est-ce pas Saul de Tarse, ce jeune lettré pharisien, aux pieds duquel ceux qui lapidaient Saint Étienne avaient déposé leurs vêtements, et qui, plus tard, miraculeusement converti sur la route de Damas, deviendra Saint Paul ? « Il ravageait l'Église », disent les Actes, « pénétrant dans les maisons, il en arrachait hommes et femmes et les faisait jeter en prison... Respirant la menace et le meurtre contre les disciples du Seigneur, il

se rendit chez le Grand Prêtre, et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il s'y trouvait des partisans de la doctrine de Jésus, hommes ou femmes, il les amenât liés à Jérusalem ».

Plus tard, Saul de Tarse, devenu Saint Paul, sera en butte, comme les autres apôtres, aux persécutions incessantes des Juifs qui comploteront sa mort. Et les Actes répéteront à son sujet :

« Presque toute la ville se rassembla pour entendre la parole de Dieu. Les Juifs, voyant la multitude, furent remplis de jalousie, et ils s'opposaient à ce que disait Paul en le contredisant et en l'injuriant... Ils excitèrent les femmes dévotes de condition et les principaux de la ville ; ils provoquèrent une persécution contre Paul et Barnabas et ils les chassèrent de leur territoire » (39).

Et après les miracles de Saint Paul, à Lystre :

« Alors survinrent d'Antioche et d'Iconium des Juifs qui gagnèrent la foule, et qui, après avoir lapidé Paul, le traînèrent hors de la ville, pensant qu'il était mort » (40).

Lors de sa prédication à Thessalonique :

«... Mais les Juifs prirent avec eux quelques méchants hommes de la populace, provoquèrent des attroupements et répandirent l'agitation dans la ville... Ils traînèrent quelques frères devant les magistrats de la ville en disant : Ces hommes qui ont bouleversé le monde sont aussi venus ici et Jason les a reçus. Ils agissent tous contre les édits de César, disant qu'il y a un autre roi, Jésus. Par ces paroles, ils émurent la foule et les magistrats... » (41).

Saint Paul se plaindra amèrement, plus tard, aux anciens de l'Église d'Éphèse, de cet acharnement des Juifs, dont les apôtres souffraient aussi. De retour à Jérusalem, il verra le Sanhédrin soulever la foule contre lui, et ne sera sauvé que par son titre de citoyen romain, qui obligera le gouvernement à protéger sa vie ; ces tentatives d'assassinat se multiplieront ensuite pendant sa captivité.

Enfin, en 64, les Juifs, fanatisés par la secte pharisienne, croiront l'heure du triomphe venue : un monstre règne à Rome, et ce monstre, Néron, vient de lancer contre les Chrétiens un ordre de persécution qui les condamne tous à la mort dans les supplices. On s'est parfois demandé pourquoi Saint Clément d'Alexandrie, parlant de cette persécution, l'attribue formellement à la haine des Juifs. Cette allégation est cependant facile à expliquer. L'incendie de Rome, qui servit de prétexte à Néron pour déchaîner ses bourreaux, avait commencé dans les boutiques du Cirque, qui appartenaient à des marchands juifs ; ce fut donc la population juive que menaça tout d'abord la proscription. Mais les Juifs avaient dans le palais impérial de puissantes protections, et Poppée, la favorite de Néron, était une prosélyte juive. Non seulement elle vint à bout de persuader à César d'épargner les Juifs, mais elle fit retomber sur les Chrétiens la persécution qui les menaçait ; et la colonie juive de Rome put s'enivrer, pendant trois ans, du spectacle de milliers de serviteurs du Christ mourant sous la dent des fauves ou transformés en torches ardentes. En Juin 67, les Juifs eurent une joie longtemps désirée : le martyre de Saint Pierre et de Saint Paul (42).

Chapitre V – Le Sanhédrin restauré et le Talmud

C'est en l'an 70, au lendemain de cette persécution, que descendirent sur Jérusalem les châtiments annoncés par le Christ. Si maîtres qu'ils fussent du Sanhédrin et de l'opinion juive, les Pharisiens ne pouvaient empêcher la multiplication des sectes, principalement dans les classes inférieures, et il s'en était formé qui revendiquaient l'indépendance immédiate de la nation. Une sédition qui éclata contre les Romains fut victorieuse, et le gouverneur de Jérusalem y périt ; le proconsul de Syrie, accouru, fut vaincu à son tour et perdit une aigle. Cette révolte amena l'envoi contre les Juifs de Vespasien et de son fils Titus, avec une armée considérable. Titus assiégea Jérusalem au temps de la Pâque, où une grande partie de la nation se trouvait rassemblée dans la ville sainte pour les sacrifices annuels. Il s'en empara après un siège pénible, plein d'épisodes atroces, qui coûta la ville à 600.000 Juifs de tout âge et de tout sexe, c'est-à-dire au tiers de la population de la Judée. Puis, il fit incendier la ville et abattre le Temple, dont il ne resta pas pierre sur pierre, selon la prédiction de Jésus. Tous les assiégés qui ne périrent point pendant le siège furent vendus à l'encan comme esclaves ; leurs compatriotes de Judée et des autres provinces de l'Empire les rachetèrent promptement, il est vrai, mais la dispersion du peuple se trouva encore accrue.

Les Pharisiens n'avaient joué qu'un rôle effacé dans cette révolte, qu'ils jugeaient prématurée. Ils visèrent surtout à profiter de ses conséquences pour accroître leur influence sur les colonies juives, et y réussirent sans peine, car les Romains, ayant vaincu la révolte ouverte et détruit Jérusalem, se souciaient peu d'une secte à peine connue d'eux, en correspondance avec les débris d'une nation éparse en tant de lieux. Les Pharisiens purent donc se constituer les héritiers du pouvoir régulier d'Israël, dont ils étaient depuis si longtemps les inspirateurs. Les colonies juives, qui avaient appris avec consternation la ruine de la ville sainte, la destruction du Temple, le massacre d'une grande partie de la population et l'abolition du Sanhédrin, surent bientôt que ce dernier était réorganisé à Japhné, près du littoral de la Méditerranée, à défaut du Sacrifice, qu'on ne pouvait plus célébrer dans le Temple détruit, du Grand Prêtre et de l'organisation sacerdotale disparus dans le désastre. La secte pharisienne (le Chef, le Conseil et les Docteurs) restaient seule groupée au milieu des corps de l'État en dissolution. Un tour de passe-passe livrait à une société secrète le gouvernement d'Israël ; mais l'abaissement soudain de la nation faisait considérer à celle-ci comme un bienfait cette usurpation, qui, du moins, laissait aux Juifs l'apparence d'un gouvernement (43).

Le Patriarche et le Sanhédrin pharisiens mirent une trentaine d'années à faire reconnaître et à affermir leur autorité. Peu connus des Romains, qui croyaient morte toute organisation gouvernementale d'Israël, ils ne laissaient pas d'envoyer des messagers aux colonies juives et de percevoir l'impôt du didrachme, qu'on leur payait assez généralement, bien que les empereurs, au lendemain de la ruine du Temple, en eussent exigé le versement au profit du Trésor. En même temps, la Kabbale pharisienne, avec ses fables et ses superstitions, avec ses déformations relatives à la transmigration des âmes, au caractère humain du Messie, à la haine contre les non-juifs et surtout contre les Chrétiens, achevait de pénétrer les plus lointaines colonies hébraïques {44). Des émissaires mystérieux parcouraient le monde juif, annonçant la venue des temps messianiques, comme ce rabbin Akiba ben Joseph, qui prétendait descendre de Sisara, le général cananéen tué par Jaël au temps des Juges, et d'une mère juive. Parti de Japhné, Akiba visita l'Espagne , les Gaules, l'Italie, s'arrêta longtemps à Rome, puis alla en Grèce et, de là, en Asie Mineure et en Babylonie ;

il visita enfin l'Égypte. Ayant passé ainsi la revue des forces juives, il rentra en Palestine, où il dirigea le Sanhédrin et l'Académie pharisienne avec tant de succès qu'on le regarde comme l'un des pères de la tradition talmudique, l'autre étant ce rabbin Samuel le Petit., qui vers le même temps, composa la malédiction solennelle contre les Chrétiens, laquelle a toujours été depuis pieusement récitée chaque jour dans les prières de la Synagogue.

Bientôt, l'agitation des Juifs annonça que le travail de résurrection de leur nationalité se poursuivait. Une insurrection partielle de la Judée, en l'an 115, ne fut domptée qu'avec peine par les généraux de Trajan, et eut des répercussions en Égypte et dans la Cyrénaïque, où les Juifs en armes massacrèrent, au témoignage de Dion Cassius, 200.000 Chrétiens ou païens, et ne purent être vaincus qu'après trois années de guerre. En même temps, les Juifs de Chypre s'emparaient de l'île, ruinaient la ville de Salamine et égorgeaient 240.000 chypriotes, pour la plupart Chrétiens ; ceux de Mésopotamie tenaient en échec, pendant plusieurs mois, les armées romaines ; des troubles moins graves se produisaient en divers autres lieux.

Cette agitation n'était que le prélude d'une insurrection plus redoutable encore. En 134, Akiba ben Joseph oignit, comme roi d'Israël, un nommé Barcochébas (le Fils de l'Étoile) dans lequel il prétendait reconnaître les signes annonciateurs du Messie. L'imposteur fut rapidement entouré d'une armée de 200.000 Juifs, dont beaucoup venus de l'étranger ; il remporta une série de succès sur les Romains de Tinnius Rufus, gouverneur de Judée, et profita de sa domination momentanée pour exercer, dans les régions qui lui étaient soumises, d'effroyables cruautés contre les Chrétiens (45). Mais Adrien lui ayant opposé son meilleur général, Julius Sévérus, qu'il rappela de Grande Bretagne, Barchochébas succomba après deux années de lutte. Il tomba avec Akiba, et le fils de celui-ci, Papus, entre les mains de Julius Sévérus, qui les fit écorcher vifs. Jérusalem, qui n'avait pas été le centre de la résistance, fut prise une seconde fois ; on fit passer la charrue sur le lieu où avait été le Temple et on y sema du sel ; enfin la Judée fut presque entièrement dépeuplée de Juifs, ceux qui n'avaient pas péri ayant été vendus comme esclaves ou transportés en Égypte.

Ce désastre était un coup terrible pour les espérances pharisiennes. Le Sanhédrin de Japhné était dispersé et décimé comme l'avait été celui de Jérusalem, et la terreur pesait sur Israël. Mais la secte pharisienne avait la vie dure. A peine les pas des armées romaines avaient-ils cessé de retentir en Judée, que le Sanhédrin pharisien se reconstituait à Tibériade, où fut transférée également l'Académie de Japhné ; et, en arrivant en Égypte, l'empereur Adrien y trouva trace de la visite du Patriarche des Juifs (qui était alors Siméon III), venu pour inspecter les Synagogues de ce pays. Cette fois encore les Romains dédaignèrent de faire rechercher cette autorité mystérieuse, qui ne disparaissait que pour renaître de ses cendres, et dont le prestige restait intact sur les colonies juives. Ne la considérant pas comme un danger, ils devaient même, plus tard, arriver à lui reconnaître une existence officielle, analogue à celle des pontifes d'un culte ordinaire.

On ne sait point de façon certaine le temps de cette reconnaissance, et sans doute les Patriarches de Tibériade procédèrent-ils par tentatives prudentes ; mais il semble bien qu'on doive prendre en sérieuse considération la tradition rabbinique qui veut que l'empereur Antonin, après avoir été hostile aux Juifs, leur soit devenu très favorable (46). En tout cas, à partir d'Alexandre Sévère (en 252), empereur syrien, et demi-juif par sa mère Mammaea, l'existence du Patriarche de Tibérlade, et son autorité sur tous les Juifs, sont reconnues par les édits impériaux. Constantin, quoique chrétien, ne songea pas à abolir cette dignité, et consentit même à exempter les Patriarches juifs de certaines charges, telles que celle de « décurion », peu enviée parce que absorbante et onéreuse (47). Julien, qui persécuta si âprement le Christianisme, et qui avait été initié à la Kabbale par Maxime d'Éphèse, donne au Patriarche des Juifs le nom de *Frère* dans son message au peuple juif ; et c'est à la prière du Patriarche qu'il ordonna de reconstruire le Temple de Jérusalem, travail qu'un miracle rendit impossible (48). Théodose le Grand, empereur d'Orient, interdit, par contre, au patriarche de Tibériade de lever l'impôt du didrachme sur les synagogues. Cet édit fut confirmé par son fils Honorius, en 390 ; mais, cinq ans plus tard, le Patriarche obtint que cette défense fut levée. Enfin, Théodose le Jeune après avoir restreint le pouvoir des Patriarches en 415 (49) abolit entièrement le Patriarcat en 429, dans des circonstances sur lesquelles nous reviendrons. Comme on le voit, la secte pharisienne avait pleinement atteint son but, qui était : d'abord de reconstituer aux Juifs une espèce de patrie spirituelle, dont elle était le gouvernement ; ensuite de faire reconnaître l'existence de ce gouvernement juif par la puissance impériale.

Les mots de « gouvernement juif » ne paraîtront pas trop forts quand on saura que les écrits impériaux qui parlent du Patriarche de Tibériade lui donnent les titres d'*Ilustris* et de *Clarissimus,* réservés aux grands dignitaires de l'époque. Ses attributions apparaissent aussi importantes que celles du Grand Prêtre avant la chute du Temple. Il a, en effet, le contrôle des synagogues du monde entier ; il lève sur elles l'impôt du didrachme ; il décide de toute question doctrinale, en prenant l'avis du Sanhédrin ; il nomme ou révoque les *Rosch Abot* ou Chefs des Pères qui gouvernent les Synagogues d'une même province ; il les surveille au moyen de ses « apôtres », ou officiers chargés de mission, qui parcourent continuellement l'Orient, l'Occident, l'Afrique romaine et l'Asie mineure, pour porter des ordres ou lever des contributions. Ses pouvoirs judiciaires sont importants : non seulement il a le droit de juger par lui-même ou par ses magistrats, les procès civils qui s'élèvent entre Juifs, mais encore il a une juridiction criminelle qui lui permet de condamner à l'amende, à la prison et à toute autre peine corporelle que celle de mort (50). Enfin, tandis que la charge de Chef du Sanhédrin, subordonnée au Patriarcat, reste constamment élective, celle de Patriarche parait avoir été, de bonne heure, rendue héréditaire, comme pour revêtir d'un caractère royal cette première magistrature de la nation juive.

Cette puissance ne fut naturellement pas l'œuvre d'un jour, et les Patriarches se fortifièrent lentement entre la seconde destruction de Jérusalem, en l'an 135, et le règne d'Alexandre Sévère en 252. Cependant, Ils paraissent déjà solidement établis en 190, au commencement du Patriarcat de Judas le Saint, la plus grande figure de toute leur généalogie. Ce savant pharisien (né, disent les auteurs rabbiniques, le jour même où l'on conduisit Akiba au supplice, et en qui se réincarna l'âme de ce dernier) comprit qu'Israël devait renoncer pour longtemps, peut-être pour toujours, à reconquérir la Judée par la force des armes et à donner un centre national aux membres dispersés du peuple juif. Cette pensée lui fit craindre que la doctrine pharisienne, qui n'avait conquis qu'avec peine les colonies juives, ne put s'y maintenir si quelque persécution survenait, dissolvait le Sanhédrin pharisianisé, ou l'empêchait de rester en contact avec

les Juifs épars dans le monde. Il résolut donc d'ajouter à la propagande verbale des « apôtres » du Sanhédrin, un monument écrit qui codifiât la doctrine secrète pharisienne et ses répercussions sur la loi morale, religieuse et civile de la nation. Judas le Saint jeta lui-même les bases de cette œuvre immense eu rédigeant la *Michna,* ou « deuxième loi », qui est devenue la partie essentielle du TALMUD DE JERUSALEM.

Cet-ouvrage prolixe, confus, semé de contradictions et de digressions, synthétise assez bien la manière des docteurs juifs formés par le Pharaïsme. Il est divisé en six parties : la première traite des semences et récoltes, et à ce sujet des questions de propriété des dîmes, etc. ; la seconde a trait à l'observation des Fêtes et aux pratiques s'y rattachant ; la troisième concerne toutes les questions matrimoniales ; la quatrième traite des procès, du commerce, ainsi que de l'hérésie ; la cinquième et la sixième parties examinent les obligations et purifications. C'est tout à la fois un Code civil, un traité de religion ; un recueil de sentences et d'anecdotes, et un livre de morale - nous verrons plus loin de quelle morale !

Judas le Saint, qui consacra à l'écrire les trente années de son Patriarcat, et qui le répandit, traité par traité, dans les Synagogues, ne pouvait espérer y renfermer la solution de toutes les éventualités de la vie humaine, but vers lequel tendaient les docteurs pharisiens. Aussi, de son vivant et après sa mort, le Sanhédrin de Tibériade entreprit-il de compléter son œuvre, qui a trouvé un nombre infini de commentateurs. La réunion de la *Mishna* et de ses commentaires (dont le plus important de la *Ghemara,* due à rabbi Jochanan, rabbin du IVe siècle) forme le TALMUD DE JERUSALEM, dont la rédaction dura autant que la présence, à Tibériade, du Patriarche et du Sanhédrin, et qui fut reçu et accepté dans les Synagogues du monde entier, sans autre résistance que la défection de quelques milliers de mécontents, qui allèrent grossir le nombre des Juifs Caraïtes (51).

Cependant, la faveur dont avaient joui les Patriarches sous le règne des empereurs syriens était devenue fort incertaine depuis que le Christianisme était monté sur le trône en la personne de Constantin ; et nous avons vu qu'après le règne de Julien l'Apostat, les empereurs ne s'occupèrent plus guère d'eux que pour restreindre leurs prérogatives. En 429, Théodore le Jeune se décida à déposer Gamaliel IV, lequel parait avoir continué, après sa déposition, à exercer obscurément la médecine en Judée (52) et abolit en même temps le Patriarcat. Il ne semble pas que cette mesure ait excité une grande confusion en Israël, et l'on comprend fort bien pourquoi. Le père de Gamaliel IV, Hillel III, avait, en effet, discrédité sa race auprès des Juifs en se convertissant in-extremis au Christianisme, qu'il avait beaucoup étudié pour le combattre (53) ; la déposition de son fils était donc presque aussi désirée par le Sanhédrin que par le pouvoir impérial. D'autre part, les édits précédents et l'affermissement des empereurs chrétiens laissaient peu d'espoir de pouvoir exercer en paix le gouvernement d'Israël si le siège en restait dans une province soumise à l'empire. Pour toutes ces raisons, le Sanhédrin tourna ses regards vers l'Orient, où les Juifs habitant l'empire des Perses Sassanides étaient alors en pleine prospérité, et il décida de se transporter à Babylone (54).

Cet établissement à Babylone du gouvernement de la nation juive remonterait au IIe siècle de notre ère, si nous en croyons quelques auteurs, et notamment M. l'abbé Chabeauty dans ouvrage *Les Juifs nos Maîtres.* Ils en citent pour preuve une phrase des *Conclusions de la Ghemara* (Talmud de Babylone) qui affirme que Judas le Saint reconnaissait, à la fin du IIe siècle, la suzeraineté de Huna, Prince de la Captivité et chef de tout Israël, alors régnant à Babylone. Après un mûr examen de la question, et pour des raisons que nous jugeons décisives, nous croyons devoir écarter cette version (55). Le Sanhédrin de Tibériade, qui disparaît de l'Histoire en 429, après l'édit de Théodose, se trouva reconstitué à Babylone quelque vingt ans plus tard, avec la même composition, les mêmes attributions et la même autorité qu'auparavant ; son pouvoir fut de nouveau reconnu par les colonies juives ; et, au dessus de lui, régna un « Prince de la Captivité » héréditaire, qui se prétendait issu de la race royale de Juda comme les anciens Patriarches de Judée. Par cette apparente dissolution et ce transfert, le gouvernement de la nation juive avait seulement échappé à la surveillance des empereurs romains, qui furent désormais sans action sur lui.

L'Histoire du « Prince de la Captivité » et du Sanhédrin de Babylone nous est surtout connue par les annalistes juifs, qui la mélangent d'exagérations et de fables de toute espèce. La dynastie Sassanide, qui régnait alors sur les Perses, leur accorda d'abord sa protection et entoura leurs fonctions d'un certain éclat (56) ; mais sans doute constata-t-elle que l'action du gouvernement juif lui était funeste, car elle finit par prendre contre lui des mesures violentes ; plusieurs « Princes de la Captivité » furent successivement mis à mort, le Sanhédrin dispersé et les écoles juives fermées. Aussi les Juifs favorisèrent-ils de tout leur pouvoir la conquête Arabe, laquelle, en mettant fin à l'empire perse, permit leur relèvement. Redevenus plus florissants que jamais, les « nasi » d'Israël subsistèrent sous le gouvernement des Kalifes jusqu'en l'an 1005 – époque où le Kalife Kader-Billah, pris des mêmes craintes que les anciens rois sassanides, fit pendre le « Prince de la Captivité » Ézéchias, et ruina la puissance juive dans ses états. Depuis lors, la dignité de Prince de la Captivité n'a pas été officiellement rétablie, ni le Sanhédrin rassemblé ; mais il y a tout lieu de croire que le peuple juif n'est pas resté privé d'un organisme central assurant la perpétuité de son unité nationale (57).

Quand il disparut, le Sanhédrin de Babylone avait depuis longtemps achevé le travail commencé à Tibériade, en 190, par Judas le Saint : LE TALMUD, cette expression écrite de la doctrine secrète des Pharisiens, était terminé. Rabbi Aschi et son collaborateur rabbi Abina, avaient été les continuateurs immédiats de l'œuvre du Sanhédrin de Tibériade : de 440 à 470, ils composèrent, à Babylone, les *Conclusions de la Ghemara* qui accentuèrent encore le caractère antisocial du Talmud en exaltant l'orgueil ethnique et les espérances de domination universelle des Juifs.

L'œuvre se continua après eux. Rassemblé et répandu dans toutes les Synagogues du monde, l'ouvrage colossal auquel plus de deux cents auteurs ou commentateurs avaient travaillé, y perpétua avec une force nouvelle la pensée pharisienne (58).

Telles furent les origines du Talmud, qui s'identifie avec la pensée juive depuis près de 2.000 ans, et dont on peut dire qu'il est l'Évangile du mensonge, de la fraude, du vol et de l'assassinat. C'est dans ce livre que toutes les générations juives ont étudié jusqu'à nos jours et c'est lui qu'il faut connaître si l'on veut comprendre l'être étrange qu'est le Juif.

---

(1) On ne saurait trop rappeler que l'*Humanité*, l'organe officiel du Parti Socialiste Unifié en France, fut fondée à l'aide d'une somme de 750.000 francs fournie par douze juifs : Lévy Bruhl, Lévy Brahm, A. Dreyfus, Louis Dreyfus, Herr, Ely Rodriguès, Léon Picard, Blum, Rouff, Casewitz, Salomon Reinach et Sachs. La plupart des journaux socialistes du monde ont été également fondés avec de l'argent juif, et leurs rédacteurs, pour près de la moitié, sont des Juifs.
(2) JEAN, IX, 56. A rapprocher du texte de David : « Dieu n'a pas montré tant de prédilection pour d'autres nations et ne leur a pas ainsi manifesté ses jugements. N*on fecit taliter onmi nationi et judicia sua non manifestavit eis.* »
(3) EXODE, XXXII, 9.
(4) I SAMUEL, VIII, 7 et 8.
(5) JUGES, I, 17 à 36 ; II, 1 à 5 ; III, 1 à 6.
(6) Ce culte atroce a laissé des traces jusque dans notre langue. Quand les Romains s'établirent dans la Sardaigne, qui avait été longtemps possession phénicienne, ils la trouvèrent couverte de statues ardentes élevées à Moloch. Les cris et les plaintes des victimes humaines jetées dans l'effroyable machine se fondaient, au dehors, en un espèce de ricanement effrayant, que les Romains appelèrent le « rire de Sardaigne » ou « sardonique ». Nous employons encore le mot sans songer aux souvenirs qu'il évoque.
(7) Ce n'est point ici le lieu de traiter cette grave question, qui a, maintes fois, soulevé les populations contre les Juifs, rendus responsables du crime de certains d'entre eux, que les autres couvraient par solidarité. Qu'il nous suffise de rappeler que le Martyrologe consacre la mémoire d'un grand nombre d'enfants torturés et mis à mort par les Juifs molochistes. Rien que depuis un quart de siècle, et bien que la magistrature de tous les pays soit aujourd'hui plus ou moins favorable aux Juifs, une dizaine de « crimes rituels » ont été juridiquement constatés.
(8) Notamment : JUGES, XXI, 25.
(9) I SAMUEL, VIII, 20.
(10) Nous adoptons la division consacrée, qui admet que le royaume d'Israël se composa de dix tribus, et celui de Juda des deux tribus de Juda et de Benjamin. Cependant, au point de vue territorial tout au moins, cette délimitation est loin d'être correcte. Tout le territoire de la tribu de Siméon, qui était enclavé dans celui de la tribu de Juda, fit partie du royaume de Roboam. et il semble dès lors que celui-ci ait régné sur trois tribus et non sur deux. D'autre part, la moitié nord du territoire de Benjamin, avec Béthel, fit partie du royaume d'Israël tandis que la moitié sud du territoire de Dan restait fidèle à Roboam.
(11) I ROIS, XII, 26 à 31.
(12) Des fugitifs, qui avaient réussi à éviter l'exil en se cachant dans les lieux écartés, reparurent la tourmente passée. Ils durent partager le sol de leur pays avec les colons assyriens d'au delà de l'Euphrate, que le roi d'Assyrie avait envoyés pour le repeupler. Là aussi, le mélange des races s'effectua à la faveur de l'idolâtrie. Cependant un petit nombre d'Israélites continuaient, sans prêtres ni culte organisé, à adorer le Dieu de leurs pères. Quelques exemplaires du Pentateuque était le seul lien qui les rattachât à leur tradition religieuse, et la vieille hostilité du royaume d'Israël contre celui de Juda les détournait de se réunir au culte célébré à Jérusalem. Ils imaginèrent de sacrifier à l'Éternel sur le mont Garizim, qui domine Samarie, et qui est la montagne du haut de laquelle Josué bénit le peuple à son entrée en Canaan et lui partagea la Terre Sainte. Ce culte dissident alla s'affirmant quand Jérusalem succomba devant les Chaldéens. Quand les habitants de Juda revinrent de la captivité de Babylone, en 536 avant Jésus-Christ, les Samaritains avaient converti beaucoup des colons païens qui peuplaient la Terre Sainte ; mais ils virent avec jalousie la reconstruction du temple de Jérusalem et essayèrent de l'empêcher, ce qui excita entre eux et les Juifs une haine qui s'est perpétuée de siècle en siècle. En 331 avant Jésus-Christ, alors qu 'Alexandre le Grand venait de conquérir la Palestine, Manassé, frère du Souverain Sacrificateur de Jérusalem, fut banni pour avoir épousé une femme samaritaine. Il se retira à Samarie, avec un grand nombre de Lévites qui épousèrent sa cause, obtint d'Alexandre la permission de construire un temple sur le mont Garizim, et organisa le sacerdoce samaritain. Tous les bannis de Jérusalem trouvèrent là un refuge assuré ; aussi les Juifs avaient-ils les Samaritains en horreur et interdisaient-ils d'avoir commerce avec eux, « même pour les nécessités urgentes de la vie ». Ce fut un des griefs faits au Christ que d'avoir accueilli des Samaritains. Ceux-ci se sont perpétués jusqu'à nos jours et existent encore en Palestine et dans certaines villes d'Égypte et de Turquie ; leur haine pour les Juifs et celle des Juifs pour eux est restée la même qu'avant l'ère chrétienne. Ils admettent comme livre sacré que le Pentateuque, auquel ils ont ajouté une Chronique appelée *Livre de Josué,* qui raconte d'une manière fantaisiste l'Histoire Sainte et s'attache à démontrer la prééminence et l'antériorité du temple du mont Gazirim sur le temple de Jérusalem.
(13) Le nom d'Israélites appartient à tous les enfants de Jacob, qui fut appelé *Israël,* c'est-à-dire : *celui qui lutte contre Dieu (*GENÈSE, XXXIII, 28). Celui de Juifs *(Judaei)* est particulier aux Israélites faisant partie de la tribu (et par extension du royaume) de· Juda. Par suite de la fusion des dix tribus avec les Assyriens, il n'y a plus aujourd'hui d'autres Israélites que les Juifs, car les Samaritains sont une race de prosélytes et n'ont presque pas de sang hébreu.
(14) Nebucadnetzar (apçelé aussi Nabucodonossor) était le fils de Nabopolassar, roi des Chaldéens dont la capitale était Babylone. .Après avoir été longtemps soumis aux Assyriens, dont la capitale était Ninive, les Chaldéens avaient réussi, sous le règne de Nabopolassar, à se libérer et même à asservir leurs anciens maîtres.
(15) Voir : Oppert. *Histoire des* empires *de Chaldée et d'Assyrie* ; Lenormant, *Les premières civilisations* ; Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'0rient.*
(16) DANIEL, V, 11 et 12.
(17) Le délicieux psaume CXXXVII, plein de charme et de poésie : « Sur les bords des fleuves de Babylone, nous étions assis et nous pleurions »... , s'achève par cette fin moins connue : « Fille de Babylone, heureux qui saisit tes enfants et les écrase sur le roc ! »
(18) Ceux de nos lecteurs qui sont familiarisés avec les ouvrages de Franc-Maçonnerie hermétique reconnaîtront immédiatement les idées favorites des pontifes de la secte, idées qu'ils ont héritées des sociétés alchimiques du Moyen-Age, qui les tenaient elles-mêmes des Juifs kabbalistes. Même observation pour le culte de l'Homme divinisé, qui était le fond du Panthéisme chaldéen, et qui est resté celui de l'Occultisme.
(19) Les sages de la Chaldée n'étaient peut-être pas les seuls dépositaires de cette doctrine, qui semble avoir été celle de tous les mystères de l'Antiquité, et qui se voilait, aux yeux des peuples, au moyen d'une théogonie allégorique. En faisant tour à tour l'analyse et la synthèse de cette théogonie, on constatera aisément que les Dieux proposés à l'adoration des foules n'étaient que la personnification, grandiose ou dépravée, des différents instincts humains, et que l'ensemble de la religion païenne était dominé par le culte de la Nature-mère. C'est ce culte qu'on retrouvera, ensuite, au fond de la plupart des doctrines opposées au Christianisme, depuis le Manichéisme et le Mithriacisme des premiers siècles de notre ère, jusqu'au Martinisme et à la Théosophie modernes, en passant par le Kabbale et l'Alchimie du Moyen-Age. Le Matérialisme vulgaire, qui aboutit aux mêmes conclusions pratiques que cette doctrine, n'en est que la traduction pour cerveaux primaires.
(20) Cette signification est probablement celle que les « Pharisiens » donnaient au nom de leur secte ; mais ils expliquaient

autrement ce nom au peuple d'Israël en disant qu'ils étaient « distingués » des autres Juifs et comme « mis à part » par leur piété. – A l'heure même ou la philosophie chaldéenne donnait naissance au Pharisianisme, elle fournissait aussi ses dogmes à Pythagore, lequel au témoignage de Jamblique étudia douze ans à Babylone vers les débuts de la grande Captivité.

(21) Ou *Livre de la splendeur*. C'est un ouvrage kabbalistique tenu en haute estime par les Juifs, et aussi, hélas par les kabbalistes d 'origine chrétienne – Son auteur supposé est le rabbin Siméon ben Jochai, qui serait né en Galilée, l'an 50 de l'ère chrétienne. Mais il y a lieu de croire que ce rabbin n'a jamais existé et que le *Zohar* ne fut composé que vers le Xe siècle de notre ère. Les suppositions d'auteurs et falsifications de toute espèce sont d'ordre courant en matière de livres.

(22) On s'imagine généralement que tout Juda fut emmené en captivité et en revint ensuite. Ni l'un ni l'autre fait n'est exact. Nébucadnetzar n'emmena qu'une partie du peuple à Babylone ; le reste avait cherché un refuge en Égypte et y fit souche. D'autre part, le roi de Chaldée laissa en Juda « quelques-uns des plus pauvres du peuple, ceux qui n'avaient rien ». (JÉRÉMIE, XL, 10). Enfin, quand Cyrus autorisa le retour des Juifs, ceux là seulement revinrent « dont Dieu réveilla l'esprit » (ESDRAS, I, 5) ; le plus grand nombre resta en Chaldée, sans perdre le sentiment de sa nationalité juive. Ce sont ces Juifs, dispersés « dans toutes les provinces du royaume » (ESTHER, IV, 8), qui allaient fournir au roi des Perses son ministre Mardochée. La dispersion des Juifs, qui avait commencé sous Salomon, était donc déjà très avancée 500 ans avant Jésus-Christ.

(23) On lit dans les Targums de Jonathan sur Isaïe : « Les peuples sont broyés par le Roi-Messie... Qu'il est beau, le Roi-Messie qui doit surgir de la maison de Juda !... Il engage le combat contre ses ennemis et met à mort les rois ! » *(Dictionnaire de la Bible,* Paris, 1908 ; IV, col. 1034).

(24) Après le rétablissement du peuple à Jérusalem, le gouvernement fut quelque temps assuré par les gouverneurs juifs nommés par le roi des Perses ; les prophètes Esdras et Néhémie sont les plus connus de ces gouverneurs. Ensuite, le pouvoir appartint au Sanhédrin, sorte d'assemblée souveraine dont l'autorité était à la fois doctrinale, judiciaire et administrative, car il interprétait la Loi, jugeait les causes majeures, levait l'impôt et représentait la nation. Ce Conseil suprême était composé de 71 membres qui pourvoyaient eux-mêmes aux vacances survenues dans leur sein ; le président, ou *nasi,* auquel des honneurs princiers étaient rendus, était ordinairement le Grand Prêtre du temple de Jérusalem. Les 70 membres se répartissaient en trois catégories : les Prêtres, ou sacrificateurs ; les Scribes, ou docteurs de la Loi, choisis pour leur exacte connaissance des textes sacrés ; les Anciens, ou chefs des principales familles. A partir de l'an 130 avant Jésus-Christ, sous le pontificat de Jean Hyrcan, fils de Simon Macchabée. l'usage s'établit de frapper la monnaie juive au nom « du Grand Prêtre et du Sanhédrin ». On verra plus loin comment le Sanhédrin survécut à la ruine définitive de Jérusalem par Adrien, (135 de l'ère chrétienne) et à la dispersion totale des Juifs.

(25) Les Sadducéens, qui doivent leur nom à un philosophe juif nommé Saddok, ne formaient pas une secte organisée comparable à celle des Pharisiens ; ils commencèrent à apparaître seulement vers le IIIe siècle avant Jésus-Christ. On les confond parfois avec le « parti grec », nom donné aux Juifs qui, sous l'influence de la domination gréco-syrienne des Séleucides avaient adopté les mœurs, la langue et certaines conceptions des philosophes grecs. Les Sadducéens croyaient en un Dieu unique, indifférent au bien et au mal qui se fait sur la terre ; ils niaient l'immortalité de l'âme et estimaient que la vertu est une chose bonne à l'âme comme la santé au corps et qu'il faut la pratiquer pour la satisfaction personnelle qu'elle procure. Recrutés surtout dans l'aristocratie laïque, les Sadducéens ne se groupèrent jamais pour faire prévaloir leur idéal chez leurs concitoyens, et Flavius Josèphe rapporte « qu'autant les Pharisiens vivent en union les uns avec les autres, autant les Sadducéens sont d'une humeur indépendante ; ils ne vivent pas moins froidement entre eux qu'ils feraient avec des étrangers ».

(26) Flavius Josèphe *(Antiquités juives,* XVlll, 2) rapporte que les Pharisiens s'étaient acquis, par cette croyance en la transmigration des âmes, « une si grande autorité parmi le peuple que celui-ci suit leur sentiment dans tout ce qui regarde le culte de Dieu et les prières solennelles qui lui sont faites ».

(27) Les Esséniens « honoraient le culte célébré dans le temple de Jérusalem, mais ils n'y participaient pas, par la raison que la masse de ceux qui sacrifiaient ne se composa, à leurs yeux, que d'Israélites dégénérés ». – Néander, *Kirchengeschichte,* I, 20.

(28) Flavius Josephe (II, 12, *Guerre des Juifs) c*onvient que les Esséniens étaient la plus parfaite de toutes les sectes juives. Voilà ce qu'il dit des moines de la Mer Morte :

« Ils vivent dans une union très étroite et considèrent les voluptés comme des vices que l'on doit fuir, la continence et la victoire sur ses passions comme des vertus que l'on ne saurait trop estimer. Ils rejettent le mariage, non qu'ils croient qu'il faille détruire la race des hommes, mais pour éviter l'intempérance des femmes... Ils ne laissent pas néanmoins de recevoir les jeunes enfants qu'on leur donne, pour les instruire et les élever dans la vertu, avec autant de soin et de charité que s'ils en étaient les pères et ils les habillent tous d'une même sorte.

Ils méprisent les richesses ; toutes choses sont communes entre eux avec une égalité si admirable que lorsque quelqu'un embrasse leur secte, il se dépouille de la propriété qu'il possède, pour éviter par ce moyen la vanité des richesses, épargner aux autres la honte de la pauvreté, et, par un si heureux mélange, vivre tous ensemble comme frères.

Ils se croient assez propres et assez parés pourvu que leurs habits soient toujours bien blancs

Ils sont très religieux envers Dieu, ne parlant que de choses saintes avant le lever du Soleil, et faisant alors des prières, qu'ils ont reçues par tradition, pour demander à Dieu de le faire luire sur la terre. Ils vont après travailler, chacun a son ouvrage, selon qu'il est ordonné. A (11 heures) ils se rassemblent et, couverts de linge, se lavent avec de l'eau froide. Ils se retirent ensuite dans leurs cellules, dont l'entrée n'est permise à nul de ceux qui ne sont pas de leur secte, et, étant purifiés de la sorte, ils vont au réfectoire comme en un saint temple, où, lorsqu 'ils sont assis en grand silence, on met devant chacun d'eux du pain et un mets quelconque dans un petit plat. Un sacrificateur bénit les viandes et on n'oserait y toucher avant qu'il ait achevé sa prière. Il en fait encore une autre après le repas, pour finir comme il a commencé, par les louanges de Dieu, afin qu'ils reconnaissent tous que c'est de sa seule libéralité qu'ils tiennent leur nourriture. Ils quittent alors leurs habits, qu'ils considèrent comme sacrées, et retournent à leur ouvrage. Ils font le soir, à souper la même chose et font manger avec eux leurs hôtes s'il en est arrivé quelques uns.

On n'entend jamais de bruit dans ces maisons ; on n'y voit jamais le moindre trouble ; chacun ne parle qu'en son rang et leur silence donne du respect aux étrangers. Une si grande modération est en effet de leur continuelle sobriété, car ils ne mangent ni ne boivent qu'autant qu'ils en ont besoin pour se nourrir.

Il ne leur est permis de rien faire que par l'avis de leurs supérieurs, si ce n'est d'assister les pauvres, sans qu'aucune autre raison les y porte que leur compassion pour les affligés ; car, quant à leurs parents, ils n'oseraient leur rien donner si on ne le leur permet. Ils prennent un soin extrême de réprimer leur colère ; ils aiment la paix et gardent si inviolablement ce qu'ils promettent que l'on peut ajouter plus de foi à leurs simples paroles qu'aux serments des autres. Ils considèrent même les serments comme des parjures, parce qu'ils ne peuvent se persuader qu'un homme ne soit pas un menteur lorsqu'il a besoin, pour être cru, de prendre Dieu à témoin.

Ils ne reçoivent pas à l'heure même ceux qui veulent embrasser leur manière de vivre, mais ils les font demeurer pendant un an au dehors où ils ont chacun, avec le même régime, une pioche, le linge dont nous avons parlé et un habit blanc. Ils leur donnent ensuite une nourriture conforme à la leur et leur permettent de se laver comme eux dans l'eau froide afin de se purifier ; mais ils ne les font point manger au réfectoire avant qu'ils aient encore, pendant deux ans, éprouvé leurs mœurs. Alors on les reçoit parce qu'on les en juge dignes ; mais avant de s'asseoir à table avec les autres, ils s'engagent solennellement à honorer et à servir Dieu de tout leur cœur ; d'observer la justice envers les hommes ; de ne jamais faire volontairement de mal à personne quand même on le leur commanderait ; d'avoir de l'éloignement pour les méchants et d'assister de tout leur pouvoir les bons ; de garder la foi à tout le monde et particulièrement aux princes, parce qu'ils tiennent leur puissance de Dieu. A quoi ils ajoutent que si jamais ils sont élevés en charge, ils n'abuseront point de leur pouvoir pour maltraiter leurs inférieurs, qu'ils n'auront rien de plus que ceux-ci, ni en habit ni en ce qui regarde leurs personnes...

Telles sont les promesses auxquelles ils obligent ceux qui veulent embrasser leur manière de vivre afin de les fortifier contre les vices. Que s'ils y contreviennent par des fautes notables, ils les chassent de leur compagnie...

Ils vivent si longtemps que plusieurs vont jusqu'à cent ans, ce que j'attribue à la simplicité de leur manière de vivre et à ce qu'ils sont si réglés en toute chose. Ils méprisent les maux de la terre, triomphent des tourments par leur constance et préfèrent la mort à la vie lorsque le sujet en est honorable.

Ces mêmes Esséniens croient que les âmes sont créées immortelles pour se porter à la vertu et se détourner du vice ; que les bons sont rendus meilleurs en cette vie par l'espérance d'être heureux après leur mort ; et que les méchants, qui s'imaginent pouvoir cacher en ce monde leurs mauvaises actions, en sont punis dans l'autre par des tourments éternels. »

Ce dernier trait rattache les Esséniens à la fois à la loi de Moise et au Christianisme. On sait déjà que les Sadducéens ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme. Les Pharisiens, eux, comme les Spirites et théosophes de nos jours, croyaient à sa réincarnation.

A côté de ces moines, suivant leur doctrine et relevant de leur autorité, Flavius Josephe signale l'existence d'adeptes qui continuaient à habiter dans les villes de Judée. Ils pratiquaient les mêmes abstinences que les moines, sauf en ce qui concerne le mariage, dans lequel ils ne voyaient d'ailleurs « qu'un moyen de perpétuer l'espèce et non la volupté ». Flavius Josephe remarque : « Lorsqu'ils font quelque voyage, ils ne portent autre chose que des armes pour se défendre des voleurs. Ils ont dans chaque ville quelqu'un d'eux pour revenir et loger ceux de leur secte qui y viennent et leur donner des habits et autre chose dont ils peuvent avoir besoin... Ils ne vendent ni n'achètent rien entre eux ; mais ils se communiquent les uns aux autres, sans aucun échange, tout ce qu'ils ont ».

(29) MATTHIEU, XV, 1 à 9

(30) MATTHIEU, XXIII, 27 à 39.

(31) MATTHIEU, XXII, 33 à 34.

(32) MATTHIEU, XXII, 45 et 46.

(33) « Homme au cou raide, incirconcis de cœur et d'oreilles ! Vous vous opposez toujours au Saint-Esprit ! Ce que vos pères ont été, vous l'êtes aussi. Lequel des Prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui prédisaient la venue du Juste, que vous avez livré maintenant et dont vous avez été les meurtriers, vous qui avez reçu la loi d'après des commandements d'anges et qui ne l'avez point gardée !... » (ACTES, VII , 51 à 53).

(34) I Rois, IX, 26 à 28 ; et X, 22.

(35) Le proconsul Flaccus avait confisqué le tribut du « didrachme », que les Juifs expatriés payaient pour l'entretien du temple de Jérusalem. Il fut accusé devant le peuple par les Juifs de Rome et défendu par Cicéron. Le jour du procès, le Forum fut envahie par une foule de Juifs qui menacèrent et l'avocat et son client. Cicéron, s'adressant à l'accusateur, s'écria : « … Ah ! je te comprends, Lélius : voilà pourquoi cette cause est plaidée près des degrés Auréliens ! C'est pour cela que tu fis choix de ce lieu et que tu t'entouras de cette tourbe ! Tu sais quelle est la multitude de ces Juifs, quelle est leur union et leur empire sur la foule des assemblées. Mais je baisserai le ton pour n'être entendu que des juges ; car te ne saurais ignorer qu'au milieu d'eux se tiennent leurs meneurs, toujours prêts à les diriger ou contre ma personne ou contre l'élite des citoyens ; ne pense donc pas que je me prête à leur faciliter cette besogne ». (CICÉRON, *Pro Flacco,* XVIII).

(36) Cité par Flavius Josephe ; *Antiquités Judaïques,* XIV, 2 ; et *Guerre des juifs*, I, 6.

(37) La drachme, monnaie grecque, valait 0.70. Cet impôt des deux drachmes est celui qui est réclamé à Jésus à son entrée à Capernaum (MATTHIEU, XVII, 24 à 27).

(38) *Livre aux Gentils*, I, 14.

(39) ACTES, XIII, 44 à 50

(40) ACTES, XIV, 19 et 20.

(41) ACTES, XVII, *5* à 9.

(42) Ces persécutions déchaînées par les Juifs établirent de bonne heure, dans la primitive Église, cette doctrine que les Juifs, en cessant d'être le peuple de Dieu, sont devenus le peuple du Démon. On la trouve exprimé dans la Didascalie ; ou Enseignement catholique des XII apôtres et des disciples du Seigneur, composée à l'occasion du Concile de Jérusalem. L'original grec de la Didascalie était perdu, et on n'en possédait qu'une traduction syriaque, quand Hauler découvrit dans un palimpseste de Vérone des fragments considérables d'une ancienne traduction latine, d'ailleurs assez barbare. En voici une traduction littérale : « Parce qu'il a abandonné son peuple et déserté son Temple désolé, déchirant son voile et enlevant son Esprit Saint pour le faire descendre sur ceux qui ont cru d'entre les Gentils (ainsi qu'il l'a dit par Joël : je répandrai de mon esprit sur toute chair), il a fait disparaître, en effet, de ce peuple son Esprit Saint, la vertu de son Verbe et tout sacerdoce et les a reportés sur son Église. Et de même, Satan le tentateur a quitté ce peuple pour s'attaquer à l'Église, et désormais Satan ne tentera plus ce peuple, parce que, par ses œuvres mauvaises, il est tombé entre ses mains, prêt lui aussi à tenter l'Église et à susciter contre elle les afflictions, les persécutions, les blasphèmes, les hérésies et les schismes. Ces dernières paroles sont prophétiques. L'Église du Ier siècle n'avait encore eu, en effet, aucune hérésie ; or, celles qui survinrent plus tard furent presque toutes dues aux intrigues perfides des Juifs.

(43) Le rôle considérable que nous assignons aux Pharisiens dans l'évolution politique et religieuse d'Israël a été, jusqu'ici. à peine soupçonné des écrivains chrétiens ; mais il est, au contraire, parfaitement connu des historiens Rabbiniques, qui font gloire à cette secte de la survivance et de l'unité d'Israël. Tout atteste, dans leurs écrits, que les Pharisiens possédaient, avant l'ère chrétienne, une organisation et une hiérarchie intérieure distinctes des pouvoirs constitués de la nation. Cette organisation eut-elle d'abord pour centre Babylone, où beaucoup des Juifs étaient restés établis après la Captivité ? C'est possible. En tout cas, c'est de Babylone, d'après le Talmud, que vint Hillel, le premier Patriarche reconnu par la secte, qui s'établit à Jérusalem en l'an 30 avant Jésus-Christ, sous le règne d'Hérode le Grand, et qui mourut l'an 13 de notre ère après avoir formé un grand nombre de disciples. Son fils, Siméon, lui succéda ; mais le rabbin David Ganz, dans sa Chronologie, avoue que l'on ne sait presque rien de son Patriarcat. Le successeur de Siméon fut rabbi Jochanan, qui vivait au temps de la prise de Jérusalem et l'Académie pharisienne de Japhné ; il reconstitua le Sanhédrin dans cette ville et le fit reconnaître par

les synagogues du monde entier. La puissance pharisienne absorbait ainsi l'État Juif. Jochanan mourut en l'an 76 et fut remplacé par Gamaliel, dit de Japhné, dont David Ganz rapporte que l'autorité fut très grande sur les Juifs de tout l'Univers et que les rois étrangers reconnaissaient sa juridiction sur les Juifs de leurs États. Pour l'histoire de l'académie de Japhné, voir Lightfoot : *Academioe Jafnensis Historia.*

(44) Cette adhésion progressive des Juifs à la tradition pharisienne fut, cependant, pas unanime. Ceux qui, sans être devenus Chrétiens étaient choqués de la contradiction entre la loi de Moise et la Kabbale, finirent par se grouper pour résister à cette innovation. Ils prirent le nom de Caraites, c'est-à-dire attachés à la loi écrite (*Cara*). Peu nombreux au début, ils augmentèrent en nombre à mesure que le joug pharisien se fit sentir davantage, et ils formaient une secte puissante en l'an 600 de notre ère, c'est-à-dire quand les Pharisiens achevèrent la rédaction du Talmud. En 775, Ammus. frère du prince de la Captivité, à Babylone, se déclara pour eux et fortifia beaucoup leur parti, qui a, par contre, constamment décliné après le XIIIe siècle. Aujourd'hui, les Caraïtes ne sont plus que quelques milliers répartis entre la Russie, la Pologne autrichienne et l'empire turc. La haine qu'ils ont pour les Juifs Talmudistes, qui les ont fort persécutés, est bien connue. N'ayant pour Code religieux que la Bible, ils sont assez favorablement disposés pour les Chrétiens, et leur honnêteté ne donne prise à aucune plainte.

(45) Voir la Chronique d'Eusèbe, 17e année du règne d'Adrien, et également Saint Justin le Philosophe. Les historiens juifs modernes, Groetz tout le premier, se gardent bien de signaler ces faits. Basnage, favorable aux juifs, n'y fait qu'une légère allusion.

(46) David Ganz rapporte que les Juifs gardèrent un souvenir agréable d'Antonin, non seulement « parce qu'ils vécurent heureux sous son empire et sous celui de ses deux successeurs Marc-Aurèle et Commode, pendant qu'ils persécutaient les Chrétiens, mais encore « *parce qu'il avait reçu la Circoncision ».*

(47) Voir *Code Théodosien,* livre 16. titre 8.

(48) Voir le récit de ce miracle, et notamment des globes de feu qui consumèrent les ouvriers, non seulement dans les auteurs chrétiens, Socrate, Théodoret et Sozomène, mais aussi dans l'historien païen Ammien Marcellin, que ses fonctions auprès de Julien rendent peu suspect. Le fait est d'ailleurs reconnu par rabbi Guedalia, dans son traité *Schalschelet ha kabbalah.* Voir également la lettre de Saint Cyrille de Jérusalem à Constantin le jeune.

(49) Code Théodosien. Loi XXII, *de Judoeis.*

(50) Origène dit incidemment que le Patriarche de Tibériade condamnait à la peine de mort, mais le fait parait contraire à toutes les lois romaines. Palladius, dans sa *Vie de Saint Chrysostome,* mentionne, il est vrai, les abus de pouvoir du Patriarche sur le peuple juif, mais seulement en matière financière. Dans son édit de 415, Théodose le Jeune interdit au Patriarche Gamaliel, alors régnant, d'étendre sa juridiction en appelant à son tribunal un Juif et un Chrétien en procès l'un contre l'autre, ce qui prouve que cet abus avait dû se produire. Pour le punir de cette usurpation, Théodose dépouilla ce Gamaliel de diverses charges honorifiques dont il l'avait revêtu.

(51) Voir ci-dessus la note 46.

(52) Sextus Empiricus lui adresse des éloges à ce sujet en son livre XXXIII.

(53) Cet Hillel III connaissait Origène, qui correspondit avec lui. Saint Épiphane dit tenir de la bouche de Joseph, juif converti devenu évêque de Tibériade, qu'Hillel III le fit appeler et lui demanda le baptême au moment de mourir.

(54) Babylone qui, aux temps génésiaques, fut le théâtre de la conjuration des fils de la Terre cherchant à conquérir le Ciel (curieuse préface au culte de l'Homme divinisé dont nous avons parlé), Babylone a toujours exercé une grande attraction sur les Juifs. C'est d'une ville de son territoire (Ur, en Chaldée) que vint leur ancêtre Abraham ; c'est à Babylone que furent emmenés captifs les habitants de Juda ; c'est la philosophie Babylonienne qui corrompit leur religion ; c'est de Babylone que vient, 30 ans avant le Christ, le premier patriarche pharisien, Hillel le Vieux ; c'est à Babylone que se transporta le gouvernement secret du peuple juif, après l'édit de Théodose le jeune ; il y resta jusqu'en l'an 1005. Ajoutons qu'à partir de la Captivité le langage des Juifs avait cessé d'être l'hébreu classique devenu une langue savante. Il fut remplacé par l'araméen, dialecte syrio-chaldéen. C'est en langue araméenne qu'est écrit le *Talmud de Jérusalem* ; quant au *Talmud de Babylone,* il est écrit en Chaldéen pur. Signalons qu'il résulte d'une communication faite en août 1911, à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, par M. Pognon, que les Juifs adoptèrent, après la Captivité, le calendrier babylonien, ainsi que le démontrent les papyrus découverts à Éléphantine.

(55) La seule preuve de l'existence, avant le Ve siècle, de « Princes de la Captivité » à Babylone, réside dans la phrase des *Conclusions de la Ghemara* que nous citons. Or, c'est la partie du TALMUD qui fournit le plus d'anachronismes, de fables et d'absurdités. Il est évident que le commentateur à qui l'on doit cette phrase a voulu flatter le « Prince de la Captivité » sous lequel il vivait en augmentant l'antiquité de sa race ; ne pouvant supprimer les « Patriarches de Judée » qui avaient existé avant elle, il les a transformés en vassaux. Au surplus, on ne sait rien des ancêtres de Huna, ni de ses descendants, et le premier « Prince de la Captivité » dont l'Histoire fasse mention, vit au Ve siècle, après la déposition du Patriarche Gamaliel IV et la dissolution du Sanhédrin de Tibériade ; il apparaît en même temps que le Sanhédrin de Babylone, qui va reprendre la rédaction du TALMUD restée interrompue. Cela indique un simple changement de résidence, peut-être rendu plus laborieux par un changement de dynastie. Il semble bien qu'il n'y eut, depuis la chute du Temple, qu'un seul gouvernement juif, siégeant successivement à Japhné, à Tibériade et à Babylone et que nous croyons avoir été transporté plus tard à Constantinople, puis à Salonique. (Il va sans dire que nous n'attachons aucune autorité au *Sepher Olam Zuta,* livre fantaisiste qui donne la généalogie complète des « Princes de la Captivité » depuis l'époque de la prise de Jérusalem par Nebucadnetzar jusqu'au milieu du Ve siècle. L'auteur entasse des invraisemblances qui viennent renforcer notre thèse ; c'est ainsi qu'il indique comme père de Huna rabbi Nathan. l'auteur de *Massechett Avod.* Or ce rabbi Nathan, auteur du *Massechett Avod,* est bien connu : il fut le chef du Sanhédrin de Tibériade sous le patriarcat de Judas Je Saint au début du IIIe siècle. – Tout le reste est à l'avenant.)

(56) La cérémonie de l'investiture est ainsi rapportée : Le nouveau Prince étant assis sur un trône, le chef du Sanhédrin « l'exortait à ne pas abuser de son pouvoir et lui représentoit qu'il étoit plutôt appelé à l'esclavage qu'à l'Empire, à cause de la triste condition du peuple. Le jeudi suivant, les directeurs des Académies lui imposoient les mains dans la synagogue, au bruit des trompettes et des acclamations. Le peuple, après l'avoir ramené chez lui en pompe, lui envoloit de gros présents. Le samedi matin, toutes les personnes considérables se rendoient chez lui ; il se mettoit à leur tête et sortait de sa maison le visage couvert d'un drap de soie ; il alloit dans cet équipage suivi de la multitude, jusqu'à la synagogue, où les chefs des Académies et les chantres entonnoient des cantiques de bénédiction autour de sa chaire. Là on lui apportoit le Livre de la Loi, dont il récitoit la première ligne ; ensuite, il parloit au peuple, ayant les yeux fermés par respect, et, à son défaut, le chef de l'Académie de *Syrie* faisoit le sermon. La cérémonie finissoit par des acclamations au Prince et par des prières à Dieu afin qu'il délivrât la Nation sous son règne. Il donnait la bénédiction au peuple et prioit en particulier pour chaque Province, afin que Dieu la garantit de peste ou de guerre. *Il finissoit par une oraison à basse voix, de peur que quelqu'un n'entendit et n'allat rapporter aux autres Princes qu'il soulhaitoit leur ruine, parce qu'en effet le règne des Juifs ne peut s' élever que sur le*

débris des autres Monarchies. En sortant de la Synagogue, on conduisoit pompeusement le Prince dans son Palais, où li faisoit un festin superbe aux principaux de la Nation. C'était là sa dernière sortie ; car après cela, il ne lui étoit plus permis de quitter sa maison, si ce n'étoit pour aller à l'Académie (et alors tout le monde se levoit et se tonoit debout jusqu'à ce qu' il eut prié de s'asseoir) ou pour aller rendre visite au Roi de Babylone, ce qui se faisoit après son installation, avec beaucoup de pompe. Le Roi, étant averti de son dessein, lui envoïoit son charriot. Le Chef de la Captivité n'osoit accepter cette offre ; mais faisoit marcher ce charriot devant lui, pour marquer son respect et sa dépendance. Il se revêtoit alors d'un drap d'or magnifique ; cinquante gardes marchoient devant lui ; tous ceux qu'il rencontroit sur sa route se faisoient une dévotion de le suivre jusqu'au palais du Roi. Là, les Eunuques le venoient recevoir et le conduisoient au trône, pendant qu'un de ses officiers qui marchoit devant lui, distribuoit de l'or et de l'argent. En approchant du Roi, il se prosternoit en terre pour marquer qu'il étoit son vassal et son sujet. Les Eunuques le relevoient pour le placer sur un siège à la gauche. Après les premiers compliments, le Prince exposait les plaintes et les affaires de sa Nation, que le Roi décidoit ». *(Histoire des Juifs* ; Paris, Louis Roulland, 1710).

(57) Après la dissolution du pouvoir juif, En l'an 1005, par l'ordre du Kalife Kader Billah, on ne trouve plus trace des « Princes de la Captivité ». Benjamen de Tudèle, le grand voyageur juif du XIIe siècle, prétend en avoir trouvé un régnant à Babylone, mais cette attestation est isolée, et il semble bien que ce rabbin n'ait pas visité tous les pays qu'il décrit. En admettant qu'il en existât encore un et que Benjamen de Tudèle l'ait réellement visité, son existence n'était-elle pas cachée aux Kalifes et connue, seulement d'initiés juifs, comme celle du Patriarche et du Sanhédrin de Japhné avaient été, au début, cachée aux Romains ?... Cela expliquerait tout, et surtout ce qui va suivre. En effet, divers documents révèlent la permanence, dans la suite des siècles, d'un pouvoir suprême de la nation juive, non plus apparent et partant facile à atteindre, comme il l'avait été dans le passé, mais au contraire soigneusement dissimulé, ne se révélant ni aux non-juifs, ni à la masse des colonies hébraïques, mais seulement aux dignitaires de l'ordre rabbinique, chefs des communautés d'Israël. (Un tel pouvoir, véritable Directoire Secret, pouvait parfaitement exercer son autorité sur le peuple juif en agissant sur un nombre restreint d'individualités dirigeantes, et nous avons en ce moment en Turquie, avec le « Comité Union et Progrès », un exemple des résultats que l'on peut atteindre dans cet ordre d'idée).

Les documents auxquels nous faisons allusion sont :

1° *La Royale Couronne des Rois d'Arles,* publiée à Avignon, en 1640, par J. Bouis, prêtre. Dans cet ouvrage se trouvent la reproduction de deux lettres, déjà vieilles alors d'un siècle et demi, copiées dans les archives d'une abbaye provençale. L'une de ces lettres est adressée, le 9 de Sabath 1489, par le rabbin Chamor, chef de la communauté juive d'Arles à la communauté juive de Constantinople. Il informe celle-ci que le roi de France, nouveau souverain, de la Provence veut contraindre les Juifs à se convertir ou à s'expatrier, et il demande quelle conduite doit être observée. La seconde lettre est datée du 21 de Kasleu de la même année. Elle contient la réponse des « grands satrapes et rabbins de la nation juive » et elle est signée du « Prince des Juifs de Constantinople » ; ceux-ci conseillent aux juifs d'Arles une conversion simulée, et leur indiquent divers moyens de s'assurer ensuite la suprématie sur les Chrétiens et de leur nuire dans leur vie, leur religion et leurs biens.

Quand *l'Almanach Provençal* publia ces lettres, en 1880, les Juifs de presse crièrent à la malveillance. On leur objecta alors la publication faite en 1640, dans l'ouvrage de l'abbé Bouis, à une époque où il n'était pas question d'antisémitisme, et ils en furent quittes pour dire que le faux était ancien. Mais leur système s'effondra quand on sut que deux lettres adressées à des Juifs d'Espagne avaient été trouvées vers la fin du XVIe siècle, dans les archives de Tolède, et publiées à Paris en 1583, par un gentilhomme navarais, Julien de Medrano, dans un ouvrage espagnol intitulé : *Silva curiosa.* Il parait donc certain que le Sanhédrin et le Prince de la Captivité résidaient secrètement à Constantinople, en 1489, époque de cette correspondance.

2° *L'Histoire des Juifs de la Grande Bretagne,* par le rabbin Mosès Margoliouth, Londres, 1851. L'auteur peu suspect, rapporte qu'un juif de Ferrare, Emmanuel Tremelli, s'étant converti (en apparence) à la Réforme, était devenu professeur d'hébreu à Cambridge ; intime avec les gouvernants d'alors, et violemment ennemi, comme eux, du Catholicisme, il fut le maître de l'hébraïsant Hugh Broughton, qu'il initia à la Kabbale et qui devint le théologien favori de la reine Élisabeth. Hugh Broughton remit un jour à la Reine une lettre officielle de rabbi Reuben, chef des Juifs de Constantinople, qui offrait une véritable alliance entre la puissance anglaise et la puissance juive, rabbi Reuben déclarant que l'Assemblée qu'il présidait *était le centre des Juifs du monde entier.* Il demandait l'envoi à Constantinople de représentants de la reine, chargés de négocier un accord, et offrait en échange des lettrés juifs pour la publication de traductions anglaises de la Bible. La reine Élisabeth montra peu d'empressement pour accepter cette offre. Mais, après sa mort, sous le règne de Jacques Ier Stuart, Hugh Broughton revint à la charge et fut plus heureux. Il obtint notamment que les Juifs, bannis d'Angleterre depuis des siècles, fussent autorisés à y rentrer.

Cette page d'histoire, tirée d'un écrivain juif, prouve que le Sanhédrin était encore à Constantinople aux environs de l'an 1600, plus d'un siècle après l'époque où furent écrites les lettres aux Juifs d'Arles.

3° *Histoire des Juifs.* Paris, Louis Roulland, 1710. L'auteur signale incidemment (IV, 51) que l'impôt du didrachme se paie encore de son temps, et dit : « On a retenu cet ancien usage ; car les deniers que cette nation lève en Hollande, et dans les autres lieux où elle jouit de quelque prospérité sont envoyés à Venise et *de là à Thessalonique.* On en achète les choses nécessaires pour habiller les docteurs de la Terre Sainte, et ensuite on les remet entre les mains des Maîtres de l'Académie de Tibériade, qui en font la distribution selon leur prudence, au commencement de l'année. Mais le vaisseau qui les porte n'échappe pas toujours à la vigilance des Corsaires ».

L'auteur, qui n'a jamais songé à l'existence d'un pouvoir secret de la nation juive dans les temps modernes, reproduit l'explication qui a dû lui être donnée d'un fait qui l'avait surpris : *la levée du didrachme au début du XVIIIe siècle.* Il l'attribue à un but de charité sans se demander quelle puissance juive avait le droit de lever cet impôt, qu'il eut ou non la charité pour but. Remarquons aussi que les fonds ainsi réunis à Venise étaient envoyés à Salonique (Thessalonique), c'est-à-dire dans une ville presque entièrement juive et proche de Constantinople, où le Sanhédrin a donc fort bien pu être transporté. L'itinéraire des fonds au delà de Salonique parait ensuite purement fantaisiste, et indiqué pour égarer notre auteur, car pourquoi ce voyage à Salonique – si les fonds étaient destinés à la Terre Sainte, qui n'est point sur la même route de navigation ?

Notons que Salonique-la-Juive est aujourd'hui encore une ville inquiétante d'où est sortie la révolution du « Comité Union et Progrès ». Notons aussi que les levées de deniers sur les Juifs de tous les pays, se font toujours, obligatoirement et par l'intermédiaire de chaque synagogue : on en a vu mille preuves au moment de l'Affaire Dreyfus.

(58) Parmi les plus récents commentateurs du Talmud il faut citer rabbi Oschi, qui publia son œuvre en l'an 1105 ; Mosès ben Maïmoun, dit Maïmonides, qui vécut également au XIIe siècle ; et enfin rabbi Josiel auteur du XVIe siècle, qui clôt la série des commentateurs.